

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

L'Allemagne nage dans l'argent

hd. Pendant de longues semaines, on a tout essayé pour rendre les Suisses nerveux, en prétendant que l'Allemagne se tenait au bord du gouffre de la banqueroute, d'où ses accents particulièrement agressifs. La Rhénanie-du-Nord-Westphalie allait, selon ces rumeurs, manquer d'argent d'ici un mois, c'est pourquoi il fallait «supporter» les invectives du ministre des Finances *Walter-Borjans*, et ne pas tenir compte de son «attitude insensée».

Toutefois, la revue *Focus* vient de publier les chiffres des dettes et des fortunes des pays européens. Et ô surprise, l'Allemagne nage dans l'argent, mais la France et l'Italie aussi. Des juristes et des conseillers fiscaux allemands prétendent depuis des mois que toute cette affaire était montée de toute pièce et qu'elle avait son origine à l'extérieur: une mission américaine, que le SPD – toujours à la recherche d'officiers conducteurs – s'empresse d'honorer. La coalition anglo-américaine utiliserait cette occasion pour démolir la République fédérale allemande. Il n'est donc pas étonnant que *Sigmar Gabriel* propose de s'en prendre au voisin suisse comme les Amé-

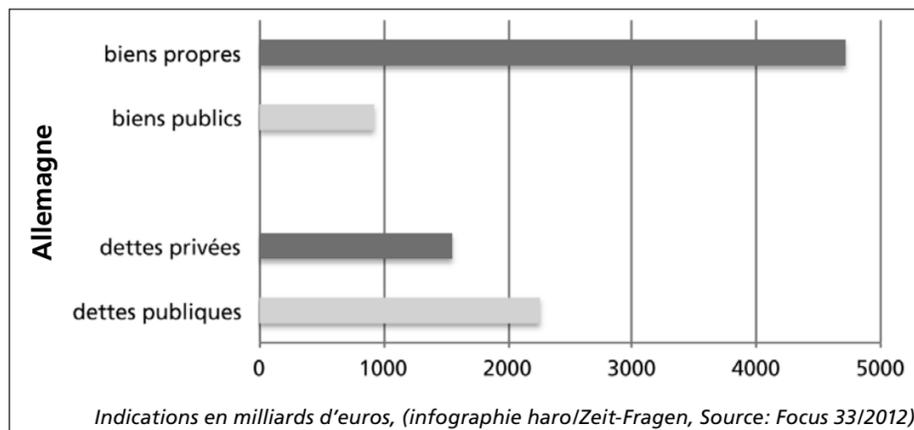
ricains s'en sont pris à la banque Wegelin. On ne s'étonnera pas non plus que le SPD ait eu recours aux bons soins de *Habermas* pour rédiger son programme politique, n'ayant pas trouvé le temps de développer des objectifs réconfortants pour le pays, à l'aide de sa base. On ne sera pas non plus surpris, que la base militaire d'*Altmark*, en Saxe-Anhalt ait été développée pour devenir le plus important Centre d'exercice européen pour l'entraînement à la lutte contre les émeutes (CRS). Et n'est-il pas étonnant non plus que trois Länder allemands mènent leur propre politique étrangère contre la Suisse?

L'Allemagne veut-elle prétendre être en chute libre? Quasiment une version européenne et moderne d'un «Etat en déliquescence»? On a de la peine à croire que Madame *Merkel* et ses coalisés rouge-orange-vert veuillent faire un tel cinéma face au monde. Ils sont trop bien entourés par les Etats-Unis et la haute finance pour s'abaisser à un tel niveau.

Alors, où est le problème? Il serait peut-être heureux que quelques membres du parti socialiste suisse fassent comprendre à leurs

homologues allemands, auxquels ils sont liés d'amitiés depuis leurs études, qu'ils n'ont pas bonne mine en se comportant de la sorte. Qu'ils feraient mieux de choisir une approche constructive à offrir aux prochaines élections, ne serait-ce que par «amour» de la démocratie de base et par «compréhension» de la détresse des peuples européens – mais aussi pour trouver des solutions aux difficultés présentes. Quand on a en République fédérale une dette souveraine de 2257 milliards d'euros et une fortune en mains privées de 4715 milliards d'euros (qui n'a certes pas été accumulée en plantant des patates), il devrait être possible d'émettre une obligation d'Etat solide, permettant de s'adresser aux riches du pays, pour leur demander s'il ne vaudrait pas la peine que leur Allemagne commune soit sans dettes, afin de pouvoir développer quelque chose de valable avec les autres peuples du continent, en conformité avec le droit naturel européen, la conception personnelle de l'homme et l'esprit des Lumières. Il s'agirait alors de quelque chose d'individuel, de nouveau, orienté vers l'avenir, qui leur permettrait d'en être fier. Les Suisses y seraient certainement très attentifs et y apporteraient une contribution valable en tant que pays voisin souverain.

Pour se développer en tant que pays, et l'Allemagne semble bien le vouloir, il faut «que le régime politique soit capable d'établir un lien entre une bonne économie et une bonne politique» («whether a political regime gets the connection between good economics and good politics», p. 10 de l'introduction). Voilà ce que déclare *Ruchir Sharma*, un des plus importants investisseurs du monde dans les marchés émergents et travaillant pour *Morgan Stanley*, dans son dernier livre «Breakout Nations – In Pursuit of the Next Economic Miracles». Selon lui, le SPD a choisi une voie vraiment dépassée.



Sécurité – atout spécifique de la Suisse

«Nous travaillons bien et de façon concentrée»

Interview du chef de l'Armée, le commandant de corps *André Blattmann*, accordé à «Zeit-Fragen»



Commandant de corps
André Blattmann
(photo thk)

thk. Lorsqu'en 1991 l'Union soviétique s'effondra et que le Pacte de Varsovie fut dissout, bien des gens croyaient que l'ère de la «paix éternelle» commençait. On célébrait les dividendes de la paix, et il semblait que la fin de la guerre froide préfigurait la fin de toutes les guerres.

Aujourd'hui, vingt ans plus tard, plus d'un voit les choses avec un peu plus de réalisme.

Le monde n'a jamais été moins sûr qu'aujourd'hui. Un regard sur les journaux quotidiens nous le confirme. A côté des scénarios de guerre traditionnels, qui aujourd'hui comme hier sont d'actualité (cf. l'Afghanistan, l'Irak, la Libye et la Syrie), une nouvelle forme d'affrontement guerrier apparaît: la guerre informatique ou la cyberguerre. Une armée qui veut assurer sa tâche de défense nationale, doit s'attendre à tous les scénarios possibles et pour cela, notre armée doit être bien équipée et de façon complète. La population suisse a une conscience élevée de ces questions. Depuis quelques années – après une phase naïve d'insouciance – c'est avant tout la jeune génération qui veut à nouveau contribuer à la protection du pays et de

ses habitants. Ce développement est extrêmement réjouissant, car la Suisse a en vérité des biens précieux à conserver et à défendre.

L'interview suivante du chef de l'Armée, le commandant de corps *André Blattmann*, met sur le tapis ces questions et d'autres, importantes, concernant la défense nationale.

Zeit-Fragen: Plus le monde actuel apparaît problématique, plus le besoin de sécurité croît, surtout parmi les femmes. Mais la jeune génération en général révisé clairement son opinion concernant l'armée. Alors qu'il y a des années, bien des jeunes allaient chez le médecin pour faire constater leur inaptitude au service, les médecins de famille voient de plus en plus de jeunes Suisses qui n'acceptent pas leur inaptitude au service constatée au recrutement, parce qu'ils veulent être déclarés aptes. C'est un changement réjouissant pour notre pays, né de la volonté collective. *Commandant de corps André Blattmann*: Si nous regardons en arrière, l'armée a souvent bien été critiquée. Aujourd'hui il s'agit de politique de sécurité, et ce n'est pas la même chose. De nos jours, l'armée a les pieds sur terre, nous travaillons bien et de façon concentrée. Le plus important, c'est de consolider et de fournir l'effort qu'on nous demande. Ça fonctionne assez bien. En dehors de la consolidation, ce qui est important pour moi, c'est qu'on puisse montrer aux citoyennes et citoyens combien la sécurité est importante. Actuellement nous avons une ville suisse

dans laquelle des entreprises étrangères ont renoncé de s'installer en raison de sa situation par rapport à la sécurité. En fait, la situation sécuritaire de la Suisse constitue un des rares avantages de son emplacement. Ce qui est valable à petite échelle au niveau ville ou canton est également valable au niveau de la Confédération. L'axe essentiel de mon action, à côté de la consolidation, est de démontrer aux citoyennes et citoyens l'importance de la sécurité et le rôle de l'armée. Car si c'est fait de façon convaincante, on comprend aussi que l'armée est nécessaire.

Où mettez-vous l'accent en ce qui concerne la sécurité de notre pays? Notre population a-t-elle une conscience réaliste de l'état du monde?

Je crois que tout le monde ne s'en est pas encore rendu compte. L'Asie connaît des pays qui s'arment énormément. Au contraire de l'Europe où on réduit les armements pour des raisons financières, ce qui provoque un vide qui sera rempli un jour par quelqu'un. La paix perpétuelle n'est sûrement pas pour demain. C'est pour ces raisons que nous devons être prêts à protéger notre infrastructure qui est dans un état critique. Votre article publié en mars 2011 «Attaques de hackers sur «Horizons et débats!» est très important à ce sujet. J'apprécie beaucoup que vous ayez rendu transparent ce qui, comme beaucoup de gens pensent, ne les concerne pas. Après une attaque, cette infrastructure cri-

La logique socialiste: pourquoi n'osons-nous pas emboîter le pas aux Américains?

jaqr./du. Le SPD allemand renforce, un an avant les élections au Bundestag, ses attaques verbales contre les banques suisses. *Sigmar Gabriel*, le président du parti, a évoqué récemment le fait qu'il s'agirait de «criminalité organisée au sein de banques suisses en Allemagne». Les banques organiseraient la fraude fiscale à grande échelle et de façon concertée. Ce qui serait possible, en Allemagne, de prison jusqu'à dix ans, selon *Gabriel* lors d'un passage au Deutschlandfunk. L'éventuel candidat socialiste à la Chancellerie exige donc la mise en place en Allemagne d'un ministère public à objectif ciblé, destiné à enquêter contre les banques suisses qui fourniraient une aide aux Allemands cherchant à frauder le fisc. On reproche toujours aux banques suisses d'attirer sciemment de l'argent non déclaré et par là de favoriser la fraude fiscale. Les banques rejettent ces accusations.

Mais la pression s'est accentuée aussi aux Etats-Unis ou même dans des pays européens comme la France. Pour la première fois, une banque suisse (*Wegelin*) a été accusée aux Etats-Unis, il y a quelques mois, d'entraide en fraude fiscale. Des enquêtes sont menées contre des employés d'autres institutions financières. «Avec raison» prétend *Sigmar Gabriel* «pourquoi n'osons-nous pas emboîter le pas?» La semaine dernière pourtant, le ministère public de Mannheim a suspendu une procédure pénale, déclenchée en février, contre des collaborateurs de la banque UBS, soupçonnés de complicité à la fraude fiscale.

En fin de semaine dernière, la ministre suisse des Finances, *Eveline Widmer-Schlumpf*, a déclaré n'avoir pas connaissance de retraits importants d'argent de la part d'investisseurs allemands. Cette déclaration faisait suite à l'affirmation, lors des achats de données bancaires par le Land de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, de la part des enquêteurs qu'il y aurait dans les documents de l'UBS des traces de documents vers Singapour, de même que du matériel d'enseignement pour le transfert d'argent non déclaré vers l'étranger. Toutefois, selon *Widmer-Schlumpf*, lors d'une interview dans deux journaux, les banques seraient tenues d'empêcher de tels transferts, ne serait-ce que pour des raisons fiscales. Interrogée, la banque UBS assura que depuis l'annonce de l'accord sur l'impôt à la source entre la Suisse et l'Allemagne en automne 2011, elle n'avait pas connu une augmentation des demandes de transfert de fortunes. De plus, selon la banque, «les transferts de fortune qui pourraient porter atteinte à l'accord sont refusés.» Par ailleurs, l'ancien chef de la banque UBS, *Oswald Gröbel*, a affirmé en avril encore que la Suisse avait perdu, depuis un an et demi, de l'argent en direction de Singapour. Selon *Widmer-Schlumpf*, qui avait conclu l'accord fiscal avec son collègue allemand *Wolfgang Schäuble*, l'objectif essentiel de la publication de toutes ces informations en Allemagne, est «de provoquer une déstabilisation». [...]

Source: Frankfurter Allgemeine Zeitung du 13/8/12.
© Tous droits réservés. Frankfurter Allgemeine Zeitung GmbH, Frankfurt.

(Traduction Horizons et débats)

tique est hors usage. Qui doit-on en informer à ce moment? Quand la gérance des trams ou la phase verte des feux de signalisation ne fonctionne plus, le trafic s'effondre. Comme en Suisse tout fonctionne toujours normalement, on se croit vite en sécurité et on pense que cela ne nous concerne pas. C'est donc un bon exemple. La plupart des entreprises ne publient pas ces processus car on n'aimerait pas que le public apprenne que quelque chose ne joue pas. Ces exemples doivent faire comprendre les dangers aux gens. Ils réaliseront alors que quelque chose de ce genre se produit bien plus souvent qu'ils ne croient.

«Sécurité – atout spécifique de la Suisse» suite de la page 1

Il y a quelques jours, la «Frankfurter Allgemeine Zeitung» (FAZ) a affirmé qu'après Stuxnet, il y a maintenant déjà un quatrième «malware» (programme de nuisance), appelé «Gauss», en circulation. La Suisse pourrait-elle faire l'objet d'un chantage avec quelque chose de ce genre?

Les virus informatiques tels que Stuxnet ou Gauss sont une réalité qui ne s'arrête pas aux frontières du pays.

Ne faudrait-il pas former des compagnies d'informaticiens? Les jeunes y participeraient avec enthousiasme.

Nous disposons déjà de ces spécialistes incorporés à l'état-major de la base de logistique de l'armée, respectivement des forces aériennes dont fait partie l'ER (école de recrues) de la guerre électronique. L'enthousiasme des jeunes pour ce sujet est une réalité!

Sait-on si ce malware est placé en tant qu'élément «dormant» dans nos systèmes? L'approvisionnement énergétique, les hôpitaux, le trafic, les banques etc. – Un «blackout» entraînerait des conséquences dévastatrices dans ce domaine.

Comme je l'ai dit, les systèmes suisses peuvent être frappés par cela.

Quand nous examinons la situation sécuritaire générale en Europe, nous devons constater qu'il se passe des choses qu'il y a seulement quatre ans, nous n'aurions pas pu nous imaginer. Un exemple: la situation économique de l'Europe constitue un risque qui a des répercussions sur la situation sécuritaire. Lorsque les gens commencent à désespérer, comme nous le voyons en Europe méridionale, c'est le début d'une spirale vers le bas qui peut devenir très dangereuse. Nous n'avons pas besoin de regarder loin en arrière pour voir ce qui se passe quand les gens sont mécontents en Europe. Un deuxième exemple: Nous pouvons observer la formation de régimes nationalistes qui prétendent que les autres sont responsables de leur propre incapacité. Tout ça ce sont des risques pour le développement futur.

Il y a bientôt trois ans, le Conseiller fédéral Maurer a dit que nous n'achèterions pas d'avi-

ons, que nous n'avions pas d'argent. A cette époque, l'armée disposait de 3,7 milliards. En contradiction avec cela, le 25 septembre dernier, le Parlement a accordé 5 milliards. On ne peut donc faire aucun reproche au Parlement, mais il a fallu beaucoup de travail de persuasion. Depuis l'automne dernier, nous avons un nouveau Parlement. A présent, c'est lui que nous devons à nouveau persuader. Cela fait aussi partie de notre mission. Je suis sûr que nous y parviendrons. Mais ce qui par contre est difficile, c'est le changement constant des prescriptions: le Parlement a décidé de mettre 5 milliards à disposition de l'armée. Ensuite, le Conseil fédéral dans son ensemble décide qu'il n'y a que 4,4 milliards à disposition d'une armée de 100 000 membres. Qu'est-ce qui compte pour finir? Evidemment, c'est la politique qui décide. Nous devons nous préparer aux deux possibilités.

La réforme «Armée XXI» était une sérieuse saignée pour notre armée. Comment l'armée peut-elle continuer dans ces conditions à assumer sa mission de la défense du pays, ancrée dans la Constitution?

Aujourd'hui, notre but n'est pas une armée de masse. Nous avons une petite armée, si nous partons de 100 000 hommes. Cela signifie qu'il n'y a que 5000 membres de l'armée qui sont simultanément en service. C'est une petite armée, mais au cas où elle devrait être engagée, elle serait faite sur mesure. C'est un grand avantage lorsqu'il s'agit de faire face à une palette étendue de risques. Je préfère avoir 100 000 membres de l'armée, mais il faut en revanche qu'ils soient bien équipés. Pour moi, c'est une question d'honnêteté et de crédibilité envers la population, mais aussi envers la politique. Grâce à cette réduction, nous économisons presque 1,5 millions de jours de service. Cela décharge l'économie et c'est un compromis que je peux appuyer. Moins de 100 000 ne serait plus sérieux.

Comment pouvons-nous protéger nos points névralgiques tels que les centrales nucléaires, les barrages, aéroports, gares etc. avec 100 000 membres de l'armée?

Avec 100 000 nous ne pouvons pas tout protéger sur la totalité du territoire. Il faut décider ce qui est particulièrement menacé. On tracera quasiment un cercle autour de l'objet

L'Allemagne veut-elle lutter contre son propre peuple?

«L'Allemagne se prépare: veut-elle se battre contre son propre peuple? Dans le plus grand secret, on crée sur l'un des plus grand terrain d'exercice militaire d'Allemagne, «Altmark» en Saxe-Anhalt, sur une surface de 232 km²(!) le plus important Centre d'exercice européen pour l'entraînement à la lutte contre les émeutes (CRS). Au centre de l'intérêt se trouve l'entraînement à la répression de soulèvements populaires. Pour atteindre la plus grande réalité possible, on construit une ville fantôme de plus de 500 bâtiments

Source: Vertraulicher Schweizer Brief n° 1331 du 10/8/12

qui peut avoir ici ou là des lacunes. On engagera des moyens électroniques à ces endroits. Pour cela nous devons trouver le cocktail optimal. Actuellement nous avons un équilibre entre des scénarios concevables et nos contre-mesures adaptées.

Notre armée fonctionne, bien que nous ayons une forte réduction du personnel et du matériel. Comment est-ce possible?

Hier, j'ai visité la place de tir de Reppischtal dans le Canton de Zurich en compagnie d'un brigadier à la retraite. Il a loué l'efficacité de ses installations et constaté que, de son temps, il y avait encore beaucoup d'autres places de travail et qu'un seul groupe à la fois pouvait tirer.

Aujourd'hui il existe des places de tir avec des cibles automatiques, ça va beaucoup plus vite. Les simulateurs et l'électronique ont énormément amélioré l'efficacité. Nos soldates et nos soldats sont toujours très bien formés malgré la réduction. Et là, il n'y a pas de réductions. Nous avons la garantie que si nos soldats devaient être engagés, ils seraient très bien formés. Les simulateurs dont nous disposons font certainement partie des meilleurs qui existent. Il y a quelques semaines, j'ai rencontré l'inspecteur général allemand et il était impressionné par les moyens dont nous disposons. Il est intéressant d'entendre, de la part de l'Allemagne qui a beaucoup de soldats engagés à l'étranger, comment ils jugent ça. Nous sommes convenus d'échanger nos expériences dans le domaine de l'instruction. Je pars de l'idée que nous pouvons apprendre des expériences des autres.

La qualité de nos gens est excellente, et c'est pourquoi je suis un défenseur résolu de l'obligation de servir et de l'armée de milice. Il n'y a qu'ainsi qu'on peut atteindre cette bonne qualité. En tant que chef de l'Armée, je suis l'instance de recours quand le citoyen est empêché de faire du service et qu'il fait recours. Je signe tous les jours des décisions qui refusent des citoyens qui aimeraient faire leur service – ce sont souvent des citoyens pour lesquels cette décision est extrêmement regrettable.

Peut-on dire qu'aujourd'hui il y a de nouveau plus de jeunes gens qui aimeraient faire leur service militaire, en sachant aussi ce qu'on peut perdre, respectivement ce qu'il faut défendre. Par exemple notre forme d'Etat unique avec la démocratie directe? Distingue-t-on une évolution dans ce domaine? On peut clairement répondre par Oui à cette question. Cela correspond aussi à l'étude que l'EPF (Ecole polytechnique fédérale) a publiée il y a quelques semaines. En 1999, elle ne distinguait pas de majorité en faveur de l'armée chez les gens de 20 à 29 ans. Maintenant nous en sommes à 63%, l'année passée c'était même 69% des jeunes. Pour les générations plus âgées, l'approbation est beaucoup plus élevée. Quand on constate que 2/3 des jeunes se prononcent pour l'armée,

et couvrant une superficie de 6 km² pour environ 100 millions d'euros. Ce projet comprendrait des installations industrielles, une connexion à une autoroute fictive et un aéroport avec 1700 mètres de piste d'herbe sont compris dans le projet. La Bundeswehr, qui est le maître d'ouvrage, veut commencer cette année encore, avec la construction de la ville fantôme.»

c'est à mon avis une réponse scientifiquement fondée à votre question.

Passons au sujet actuel du remplacement du «Tiger» ou en d'autres termes, l'achat du «Gripen». Il y a une offre de la Suède disant que d'ici que le Gripen le plus récent soit disponible, qu'elle fournirait un avion de rechange à l'Armée suisse. Cette variante est-elle envisageable?

Il faut aborder cette question dans le contexte général. Actuellement nous avons 33 FA/18, un très bon avion. Un des meilleurs d'Europe. Dès lors, la question est: pouvons-nous, durant le temps qu'il faut pour que le nouveau Gripen soit disponible, utiliser la version intermédiaire qui a été engagée en Libye avec un grand succès? Je suis d'accord avec ça. Tout ce qui est meilleur que le Tiger constitue un avantage. Le conseiller fédéral Maurer qui a parlé de ce projet avec la ministre de la défense suédoise, dit qu'il faut absolument examiner cette proposition. Il faut évidemment aussi tenir compte des coûts. Mais pour moi, tout ce qui augmente la sécurité est par principe bon. Ce qu'on oublie vite: il y a trois ou quatre ans, nous avons clairement dit que le nouvel avion devait être prêt à l'engagement entre 2015 et 2020. Nous sommes donc dans les délais. La version intermédiaire nous donnerait évidemment le temps de former aussi nos pilotes. Nous devons d'abord choisir les pilotes, puis nous devons apprendre à connaître le système. La même chose vaut pour les troupes au sol. Les transmissions doivent fonctionner, les senseurs électroniques doivent être adaptés etc.

Lorsqu'au DDPS on s'est décidé pour le «Gripen», ça a d'abord été accueilli positivement, évidemment moins par la concurrence. Puis les grands médias ont lancé une véritable campagne contre la décision du Conseil fédéral. Un article de la «SonntagsZeitung», qui parlait de 99 défauts, en fait partie. C'était une critique massive que le «Gripen» ne pouvait pas satisfaire aux exigences. Que ce n'était qu'une VW et non une Rolls-Royce et d'autres choses de ce genre. Dans cette situation, il semble que le DDPS a faiblement contré la critique. Les reproches sont demeurés sans réponse et n'ont pas été clairement réglés.

Avec mes chargés de communication je me suis rendu à la rédaction centrale de la SonntagsZeitung. Le chef des recherches, M. Zihlmann m'a dit: «Si vous voulez, j'écris un commentaire dans la SonntagsZeitung, disant que le Gripen est un bon choix.» Mais, et en cela il disait exactement ce que vous dites: «Il y a eu et il y a des risques. Pourquoi ne communiquez-vous pas cela?» Cela a été une vraie leçon pour nous. Le conseiller fédéral Maurer s'est chargé de l'affaire et a clairement dit qu'on ne pouvait pas accepter cela.

Suite page 3

Courrier des lecteurs

Pourquoi la Confédération n'a-t-elle pas assez d'argent pour assurer sa mission de sécurité constitutionnelle?

«La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et assure l'indépendance et la sécurité du pays». Tous les conseillers fédéraux et les parlementaires fédéraux jurent par la Constitution fédérale où l'on trouve cette phrase tout au début, dans l'article 2 des «dispositions générales».

Voici quelques constatations:

Le Conseil fédéral veut continuer à affaiblir l'Armée que les cadres supérieurs politiques et militaires ont déjà détruite à la fin du siècle passé et que le Parlement avait réduite à 100 000 hommes, parce que la Confédération n'aurait pas l'argent à mettre à disposition pour elle.

En même temps, le Conseil fédéral a trouvé 1,75 milliards de francs pour augmenter le crédit de l'aide au développement à 11,35 milliards. Le Conseil national l'a déjà approuvé.

Il y a beaucoup de gouvernements qui voient la garantie de la sécurité extérieure comme le premier devoir de l'Etat – tout comme notre Constitution fédérale. Certains se réarment à l'aide d'armes nucléaires et dépensent des sommes énormes pour des ogives nucléaires et des systèmes porteurs. En revanche, les moyens pour les devoirs fondamentaux civils, comme la lutte contre la pauvreté, leur manquent.

C'est alors l'aide au développement suisse qui intervient. Uniquement entre 2010 et 2012, elle a offert 106,5 millions de francs à certaines puissances nucléaires: l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord. Il va de soi que les gouvernements de ces pays sont très reconnaissants à la Suisse, car ainsi ils peuvent investir les moyens économisés dans leur armement nucléaire.

N'est-ce pas profondément choquant que le Conseil fédéral et le Parlement soutiennent

financièrement la construction d'une gigantesque force de frappe nucléaire et militaire d'autres pays à travers l'aide au développement mais qu'ils ne mettent pas à disposition de l'Armée suisse les moyens suffisants pour une force de frappe crédible, mais beaucoup plus modérée, pour atteindre le but défini par la Constitution?

L'Allemagne aussi soutient le réarmement nucléaire. Elle subventionne les nombreux considérable de sous-marins qu'elle construit pour Israël qui les équipe d'armes nucléaires. Une raison de plus pourquoi la Suisse doit aider l'Allemagne à faire rentrer les impôts.

La paix actuelle en Europe durera-t-elle vraiment éternellement et est-ce pour cela que nous n'avons plus besoin de défense nationale crédible, comme le Conseil fédéral et le Parlement veulent nous faire croire? Sa reconstruction durera des années. Notre peuple ne se réveillera-t-il que quand il sera trop tard?

L'aide au développement de la Suisse, d'autres pays et de la «communauté mondiale» dure déjà plus de 50 ans et entre temps, on a dépensé des centaines de milliards de francs. Les dirigeants de cette industrie de l'aide au développement peuvent-ils nous dire, combien de décennies il faudra encore pour que les pays aidés deviennent indépendants?

Et finalement, quelle aide au développement a permis à la Chine de devenir une puissance économique de premier plan en seulement 30 ans? Quelles aides au développement ont aidé le Brésil, le Japon, Taiwan, les anciennes colonies pauvres Malaysia et Singapour à être aujourd'hui des poids lourds au niveau économique? Quelle aide au développement a développé la Suisse ou l'Allemagne?

Gothard Frick, Bottmingen

Guerre informatique

Les commanditaires du nouveau virus informatique «Gauss» sont les USA et Israël

«Gauss» collecte sur les ordinateurs infectés l'historique du navigateur, les paramètres du système, les cookies et les mots de passe.

La constitution de «Gauss» ressemble beaucoup au virus «Rame» dont les développeurs, ont collaboré avec ceux de «Stuxnet».

Ainsi, il semble que «Gauss» provient des mêmes développeurs et émane – en raison de ses particularités – d'une instance étatique. Au cours d'une année, on a ainsi découvert pour la troisième fois un logiciel malveillant, utilisé pour l'espionnage en ligne suite à une mission étatique. Le Proche-Orient se révèle être l'«épicerie» de l'espionnage de données. Etant donné que «Stuxnet» est désor-

mais directement mis en rapport avec les Etats-Unis et Israël, les explications de l'entreprise de sécurité informatique russe Kaspersky suggèrent inévitablement que les mandataires de «Gauss» étaient les mêmes que ceux de «Harne» ou «Stuxnet»: les USA et Israël. «Gauss» est donc apparu après «Stuxnet», «Flame» et «Duqu» comme quatrième logiciel malveillant d'une mission d'instances américaines qui aurait obtenu le nom de code «Olympic Games».

Source: Frankfurter Allgemeine Zeitung du 10/8/12

(Traduction Horizons et débats)

Contre les anti-historiens

Christian Favre, auteur du livre «La Suisse avant et pendant la Seconde Guerre mondiale», remet l'histoire suisse à l'endroit

ts. Alors que la rhétorique belliciste d'Israël contre l'Iran se renforce de plus en plus et que l'Administration Obama menace de faire abattre les avions de combat israéliens par ceux d'Arabie saoudite – il semble que les menaces de guerre israéliennes dérangent la planification de la seule Puissance mondiale restante et ne correspondent pas aux plans de l'Empire –, et pendant ce temps l'UE chancelle d'une crise à l'autre, se comporte de manière toujours plus dictatoriale et bafoue la volonté du peuple. Après le mariage *Rothschild-Rockefeller*, on repère tous azimuts des adeptes prêts à imposer les plans de la Haute-Finance aussi aux citoyens européens, pour les plumer impitoyablement jusqu'au dernier sou. Selon le modèle américain, où *Goldman Sachs* s'est arrogé des tâches étatiques telles que la gestion d'établissements pénitentiaires, la prévention dans le domaine de la santé publique, l'enseignement etc., la tyrannie bancaire va jusqu'à transformer à une vitesse vertigineuse les démocraties, ou ce qui en reste, en sociétés anonymes qui ne pensent plus qu'aux profits.

A tout moment et partout, on ressent que les dispositifs de protection que les citoyens des diverses Nations européennes ont obtenus de haute lutte depuis la *Paix de Westphalie* de 1648 et le *Siècle des Lumières* – à savoir l'État-nation souverain et intangible –, que ces remparts contre l'exploitation du citoyen, par l'avidité des élites oligarchiques au pouvoir, sont voués à être rasés. Que ce soit à l'aide des Espaces métropolitains, des Parcs naturels, de la prétendue promotion de l'espace rural, de la création d'euro-régions transfrontalières, de l'évacuation planifiée des habitants de régions entières suite à l'introduction artificielle de grands prédateurs tels que le loup et l'ours et, notamment aussi, à l'aide de la soumission à l'économie de l'école et de l'enseignement en général.

Mais il y a aussi la révision de l'histoire de nos pays pour aliéner la génération future de son passé, afin de créer une masse informe de sujets ne disposant plus que de «connaissances de base» rudimentaires et n'osant plus mettre en question l'hydre européenne soumise à l'empire financier des *Rothschild/Rockefeller*.

Pour former la 5^e colonne et le groupe des «idiots utiles», on trouve toujours des arrivistes qui, dans l'esprit de l'«assassin financier» selon le modèle décrit par *John Perkins*, sont prêts à vendre leur cerveau aux élites financières et à se faire ensuite récompenser pour leurs services par des chaires d'histoire. Ceci au détriment des historiens véritablement sérieux dont on refuse le mémoire de qualification pour l'enseignement universitaire, sans même l'avoir lu et encore bien moins l'avoir apprécié au niveau du contenu.

La situation en Suisse est particulièrement accablante puisque là, un groupe d'historiens à la Bergier, fatigués de la patrie et corrom-

Histoire originelle de la Suisse

par Christian Favre

Le dernier article signé *Catherine Cossy* dans le journal «Le Temps» du 31 juillet me fait réagir. On assiste en effet depuis quelques années à une continuelle remise en question de l'histoire fondamentale de la Suisse, celle-ci ne devant plus se référer aux combats des *Waldstaetten* mais uniquement à la volonté de citoyens et surtout de révolutionnaires issus de la Révolution française et bien sûr de *Napoléon*. Vraiment? Vous croyez sincèrement que sans les combats incessants des *Schwyzois* et de leurs voisins pour acquérir leur liberté, non seulement face aux *Habsbourgs* mais également face à la seigneurie locale, laïque et ecclésiastique, sans ces combats donc, les citoyens, sans ces exemples en auraient fait de même? Cela est parfaitement exclu pour la simple et unique raison que ces citoyens, Berne par exemple, n'étaient pas unis et dépendaient justement des paysans, paysans que ces citoyens ont continuellement menacé pour aboutir à la guerre des paysans. Si les *Waldstaetten* ont réussi c'est précisément qu'ils étaient unis et n'avaient aucun chef charismatique ou très peu. Et peu importe le pacte de 1291, le *Grütli* ou encore *Guillaume Tell*, la vérité ce sont des combats et encore des combats gagnés. Ce fut une guerre de libération réussie, point – et c'est pour cette raison que les Suisses fêtent le 1^{er} Août.

Je le répète, sans ces combats originels, pas de Suisse. C'est mon point de vue et

ce n'est pas celui des historiens contemporains, de tous?

Venons encore sur le rôle de *Napoléon* que l'on n'arrête pas de glorifier, sans nuance. Car voyez vous, *Napoléon* était avant tout un chef de guerre hyper-impérialiste avant d'être aussi prévenant pour les Suisses qu'il avait tout de même envahis. Donc certes le résultat fut assez miraculeux, c'est vrai, mais avant cela, ce que l'on veut ignorer, c'est que la Suisse*, surtout alémanique avait été totalement pillée et crevait de faim, au point de devoir être secourue de l'extérieur. Et oui, *Napoléon* a voulu des cantons autonomes, mais pourquoi? Par altruisme? Allons donc, il avait en fait une peur bleue que les Suisses, étant bien placé pour connaître leur combativité, s'organisent pour créer une armée unie et forte, voilà ce qu'il redoutait avant tout. Mais finalement, sans même le vouloir, il avait trouvé la meilleure solution pour qu'un pays tienne le coup ensemble: le diviser. Ainsi donc point de bloc alémanique ou romand mais de petites entités bien capables de se chicaner en temps de paix et de s'unir en cas de danger comme ce fut le cas au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Conclusion: l'Histoire devrait toujours être débattue et jamais assénée – et il en est de même de mon point de vue.

Sources: *Histoire militaire de la Suisse, cahiers 1 à 4; divers historiens*
*territoire suisse actuel

pus, décide de la consécration universitaire des jeunes historiens: ce n'est qu'un petit groupe de personnes choisies selon des critères non-dévoilés, prêtes à bafouer la Suisse et soumises à l'Empire – donc des arrivistes qui, docilement, salissent l'histoire suisse, je m'excuse: la «déconstruisent» – qui sont hissées sur les chaires universitaires et auxquelles on offre, dans les médias nivelés et corrompus et à la télévision programmée à la sauce de *Weck*, l'espace et le temps nécessaire pour qu'elles puissent y débiter leurs paroles vaines, destructives et malhonnêtes.

Un de ces soi-disant experts de l'histoire suisse, peu glorieux et plus que pénible, est *Thomas Maissen*, affublé d'un professorat à Heidelberg – pauvre Heidelberg! –, dont on favorise de manière envahissante la vente de son livre sur l'histoire de notre pays. Son ouvrage minable ressemble à une mise à sang – ou faut-il dire au massacre – de tout ce qui distingue notre histoire. On n'a vraiment pas envie de répéter ici les élucubrations de ce monsieur – ses altérations des faits et ses allégations mensongères, qu'on retrouve dans un article du quotidien «Le Temps» du 31 juillet

– qui sont une insulte à la réalité historique et qui poursuivent le seul but d'affaiblir la Suisse pour la préparer à être incorporée dans l'Empire. «La Suisse: une construction artificielle» – comme si la recherche historique sur le communalisme n'avait jamais eu lieu, comme si personne n'avait jamais décrit la naissance des structures étatiques suisses qui se sont développées, dès la fin du Moyen-Age, à partir des coopératives. «*Napoléon*, le grand sauveur» – comme si sa tyrannie impériale avec ses ravages, ses carnages, ses pillages et ses viols n'avait jamais eu lieu, comme si les orphelins de *Stans* n'avaient jamais existé, et comme si *Anker* et *Pestalozzi* avaient poursuivi des chimères. Au XIV^e siècle, seules *Zurich* et *Berne*, donc la Suisse «urbaine», auraient garanti le maintien des alliances des *Confédérés* – comme si ce n'était pas en réalité les liaisons, uniques en leur temps, entre les communautés urbaines et rurales, organisées selon le modèle coopératif, qui ont fourni les bases pour l'avènement de la démocratie directe qui s'est développée par la suite, fait connu et estimé dans le monde entier et pour lequel on nous envie.

Le fédéralisme ne plaît pas non plus à *M. Maissen*, raison pour laquelle il fait insérer dans l'article une illustration intitulée: «Les anciens cantons sous la protection de l'Empire», le *Saint-Empire*. Voilà une instrumentalisation classique, contraire à l'histoire, d'un ancien combat des cantons contre l'Empereur, qui a abouti de facto aux guerres de *Souabe*, puis de jure à la *Paix de Westphalie*, et ainsi à l'indépendance de la *Confédération du Saint-Empire romain germanique*. Mais là au moins, *M. Maissen* procède de manière si primitive qu'il s'avère clairement que le tout est un travail sur commande: La Suisse doit se soumettre, aujourd'hui à nouveau, au joug de l'Empire! Tout le monde n'est pas capable de démasquer sa conception idéologique de l'histoire, de manière – comment la décrire? – aussi franche, primitive, candide, retorse, pleine de *chutzpah*. Là, l'auteur semble suivre la devise de *Leo Strauss*, le père originel des manœuvres impériales: Puisque les êtres humains sont si bêtes, ils ont besoin de mensonges et ils ont aussi besoin d'être exploités, car ils ne supporteraient pas la vérité.

Outre son excellent livre sur la véritable histoire suisse, dans laquelle il rectifie les mensonges du rapport *Bergier*, c'est le grand mérite de *Christian Favre* d'être toujours à nouveau prêt à riposter aux anti-historiens qui crachent du venin. Sa contribution publiée ci-contre est la réaction à l'interview dudit *Thomas Maissen* accordé à *Catherine Cossy* dans l'édition du «*Temps*» du 31 juillet, donc précisément à l'occasion de la Fête nationale suisse – une réelle aberration: pouvez-vous imaginer que d'autres Nations telles que les *Etats-Unis*, la *France*, la *Grande-Bretagne*, *Israël* ou la *Russie* ouvrent, à l'occasion de leur Fête nationale, les colonnes de leurs médias à un quelconque individu à la solde de l'étranger et haïssant son pays! Aux *Etats-Unis*, qui se trouvent depuis le 11-Septembre dans une guerre voulue par eux-mêmes, un tel comportement serait qualifié au minimum de haute trahison.



ISBN 978-2-35508-841-4

«Sécurité – atout spécifique de la Suisse» suite de la page 2

Il y a des questions et on n'y répond pas. Là-dessus nous avons décidé que nous devions inviter de temps en temps des journalistes. Nous pouvons alors les informer des mesures d'amélioration qui ont déjà été appliquées et lesquelles sont encore en travail. Il faut de la transparence. Je trouve très regrettable que ça se soit passé ainsi. Je suis persuadé que pour nous, le *Gripen* est la seule solution sensée. Il remplit ce dont nous avons besoin et il coûte ce que nous pouvons nous permettre. Encore une chose concernant l'article de la *Sonn- tagsZeitung*: apparemment, on a rapporté des bribes du procès-verbal d'une séance de Commission affirmant que l'avion dans sa variante de 2008 était un couteau émoussé. Mais on n'a pas écrit que les mesures prises étaient appropriées pour amener l'avion au stade où nous aimerions l'avoir. En gros nous aurions dû dire que nous voulions un avion qui est encore en développement, mais que le risque était acceptable. C'était faux de donner l'impression que cet avion existait déjà dans cette forme. C'était notre erreur. Nous avons dressé une liste de mesures, mais entre-temps on a fait des progrès. Par exemple le nouveau

radar. On le met dans les nouveaux avions, c'est le mieux qui existe actuellement.

On a aussi mis en cause le réacteur ...

Oui, exactement. Là aussi il y a un réacteur de *Boeing*. C'est le même que dans le nouveau *FA/18*. Ça aussi a été un reproche. Que le *Gripen* était plus lent que le *FA/18*. Mais le *FA/18* est aussi plus lent que le *Mirage III* qui volait à deux fois la vitesse du son. Mais de nos jours c'est inutile. Les missiles téléguidés sont plus rapides et le radar a un rayon plus grand. On doit expliquer ça aux citoyens, c'est notre mission de communication.

Comment se présente la collaboration avec la Suède en matière militaire? La Suède occupe-t-elle toujours une position neutre et autonome? Jusqu'à quel point l'est-elle encore?

La Suède continue de se considérer comme «non-alignée». Une entrée dans l'OTAN n'entre définitivement pas en considération pour elle. Le chef de l'armée suédoise était ici ce printemps et il a expliqué que pour eux, il n'y a absolument aucune discussion à ce sujet. La Suède est membre de l'UE. Ça leur donne accès à d'autres Etats. La Suède est comparable à la Suisse, pas sur le plan du pays, mais sur celui de l'armée. L'armée suédoise a beau-

coup de systèmes que nous avons aussi. Ils ont des problèmes avec le renouvellement de leur artillerie. En ce moment, ils sont en train de corriger ça. Par ailleurs, la Suède fait des engagements dans la promotion de la paix. Là, il y a déjà une collaboration dont nous pouvons profiter. Ça nous donne aussi la possibilité, pour autant que la politique le veuille, de mettre à exécution un engagement commun. Nous pouvons y apprendre énormément. La Suède a un comportement très futé dans le *Nordic-Battle-Group*. La Suède, la Finlande et la Norvège – cette dernière est bien membre de l'OTAN, mais pas de UE – collaborent bien bilatéralement ou trilatéralement et parviennent à bien se compléter dans l'exécution de leurs missions. C'est aussi un facteur de coût quand on se concentre sur quelque chose et qu'on accomplit des missions ensemble.

Selon l'étude de l'EFP, 95% de la population est en faveur du maintien de la neutralité et 93% veulent que la Suisse, en cas de conflits, se charge de missions de conciliation à partir de sa neutralité. D'une certaine façon, l'appartenance de la Suisse au PPP, une sous-organisation de l'OTAN, s'oppose à cette neutralité soutenue par la popula-

tion. Au milieu des années 90, les conseillers fédéraux *Cotti* et *Ogi* ont mené notre pays dans cette organisation, sans demander quoi que ce soit ni au Parlement, ni a fortiori au peuple. Par conséquent, il y a un lien de facto avec l'OTAN. En tant qu'Etat neutre, il conviendrait de se tenir à l'écart de l'OTAN et donc du PPP. Qu'en est-il? En parle-t-on au sein de la direction de l'armée?

Nous ne faisons que très modestement partie du PPP. Il n'y a pas d'engagement de l'armée sans une décision de principe de l'ONU ou de l'OSCE, c'est très important. L'OTAN non plus ne peut nous impliquer dans des actions. C'est donc exclu. Nous profitons énormément en ayant accès à des informations sans être obligés de participer aux actions de l'OTAN. J'exclus quant à moi totalement que nous entrions dans l'OTAN. Ce n'est pas une option pour moi. Nous sommes chargés de la sécurité et de la liberté dans notre propre pays, et de plus nous avons une mission de promotion de la paix qui nous fait contribuer sur le plan international, mais nous n'avons pas besoin d'entrer dans l'OTAN pour autant. Mais je ne saurais accepter une fermeture totale à l'échange.

Les attaques de l'Allemagne contre la Suisse sont contre-productives

Il vaudrait mieux réfléchir (et agir)!

par Karl Müller

Que peut ou doit dire un Allemand face aux attaques de son pays contre la Suisse? Quand on répand des préjugés? Quand la bienséance diplomatique n'est plus respectée et quand le comportement allemand devient grossier et arrogant? Et tout cela depuis des années!

Quelles peuvent être les réflexions d'un citoyen allemand, en lisant que plus de 60% de la population se prononce en faveur de l'achat de CD comprenant des données de clients de banques suisses, alors même qu'il s'agit d'une infraction?

Estime-t-il que cela est en ordre? Qu'il y a quelque chose de pas catholique dans le fait que les Suisses se portent si bien, souvent mieux que les Allemands? Alors qu'on est soi-même très performant, travaillant beaucoup et durement, et qu'on doit quand même dépenser plus de la moitié de son salaire pour le fisc et les charges sociales, ce qui mène à un salaire net très réduit?

Ou bien se pourrait-il que le citoyen allemand se mette à réfléchir?

Par exemple à tout ce que lui racontent les politiciens et les médias depuis des années? Ce n'est qu'une série de mensonges! Des mensonges à propos de la guerre («Nous devons éviter un nouvel Auschwitz en Yougoslavie», «L'Allemagne doit se défendre à l'Hindou Kouch», «Nous luttons pour la démocratie et les droits de l'homme en Afrique du Nord et au Moyen-Orient» ...); des mensonges à propos de l'économie et le social («Les riches doivent s'enrichir et les pauvres s'appauvrir», «Nous devons réduire l'Etat social», «Les chômeurs sont des fainéants» ...); des mensonges à propos de la finance («Nous devons sauver les banques à coup de billions», «Nous sommes les profiteurs de l'euro», «Il n'existe pas d'alternatives à la politique de Madame Merkel» ...). On pourrait en rajouter en ce qui concerne les mensonges des politiciens et des médias, mais aussi des prétendus «experts» et «élites».

L'Allemagne n'est plus un Etat de droit

Le plus grand mensonge allemand des dernières années est celui concernant l'Etat de droit. On fait comme si le droit et la loi étaient respectés. Non! L'Allemagne n'est plus un Etat de droit. C'est aussi ce que disent en résumé plusieurs personnalités renommées: l'ancien ministre-président du Bade-Wurtemberg *Erwin Teufel*, l'ancien juge au Tribunal constitutionnel fédéral *Paul Kirchhoff*, l'ancienne conseillère du chancelier *Kohl*,

Gertrud Höhler. ... *Wilfried Scharnagl*, un ancien compagnon politique de *Franz Josef Strauss* et ancien rédacteur en chef d'une publication d'un parti bavarois, a même écrit un livre, très bon et très sérieux, dans lequel il exige l'indépendance de son Land, la Bavière – car on ne peut plus supporter ce qui se passe dans cette Allemagne et cette UE.

Pour l'instant ce ne sont, malheureusement, que des «anciens» qui sonnent l'alarme. Ils sont aujourd'hui plus libres dans leurs réflexions. Mais que faut-il penser des autres, qui n'ont pas encore acquis cette liberté? Et pourquoi n'y aurait-il pas de liberté d'expression en Allemagne pour ceux qui ne sont pas encore des «anciens»?

Le droit de remontrance: Les fonctionnaires doivent protester quand leurs supérieurs violent le droit

Autrefois, on apprenait aux fonctionnaires allemands au cours de leur formation qu'ils possèdent un droit de remontrance. Les fonctionnaires doivent protester quand leurs supérieurs violent le droit. Où sont les fonctionnaires allemands qui usent de ce droit? C'est suite à la période national-socialiste que le droit de remontrance avait été institué. Plus personne ne devait pouvoir se cacher derrière ses supérieurs.

L'Allemagne a changé. Dans l'administration, le courage civil a plus ou moins disparu. La pensée utilitariste de Merkel qui s'infiltré, ressemble beaucoup à l'esprit du temps amé-

ricain. Réfléchir et avoir son propre avis pourrait amener des désagréments. Cette mentalité s'étend même à la population.

Mais, dans la mesure où les citoyens allemands se mettent à réfléchir à tout cela, si cette réflexion est honnête, ils devraient donc être plus prudents, plus circonspects, plus consciencieux – et ne plus se contenter de répéter comme des perroquets ce qu'on leur suggère d'en haut. Et ne plus tout accepter de ce qui vient d'en haut. Et surtout, remettre en question le fait qu'il y ait en Allemagne un «haut» et un «bas».

Il se trouve donc que la Suisse est attaquée. De quoi s'agit-il? Quels sont les mensonges auxquels nous sommes confrontés actuellement? Pourquoi précisément la Suisse, au cours des années passées? Les menteurs identifiés se seraient-ils soudain convertis à la vérité et au droit?

Ou s'agit-il de tout autre chose? S'agit-il de quelques manœuvres de ces menteurs qui veulent obtenir en catimini, par votation populaire, des pleins pouvoirs dictatoriaux pour l'UE? Avec la bénédiction des supergourous intellectuels à grande gueule du type d'un *Daniel Cohn-Bendit*, d'un *Joseph Fischer* ou d'un *Jürgen Habermas*.

Ils veulent faire croire aux gens que face à «la concurrence internationale de l'époque de la mondialisation», il n'y a que celui qui est suffisamment grand et puissant qui a une chance de survie. Celui qui est prêt à mener des guerres dans le monde entier – pour les

matières premières, pour les voies commerciales, contre les «petits» et d'autres «grands»... Celui qui s'offre ou qui se soumet lui-même, en tant que pays-vassal, à l'impérialisme américain.

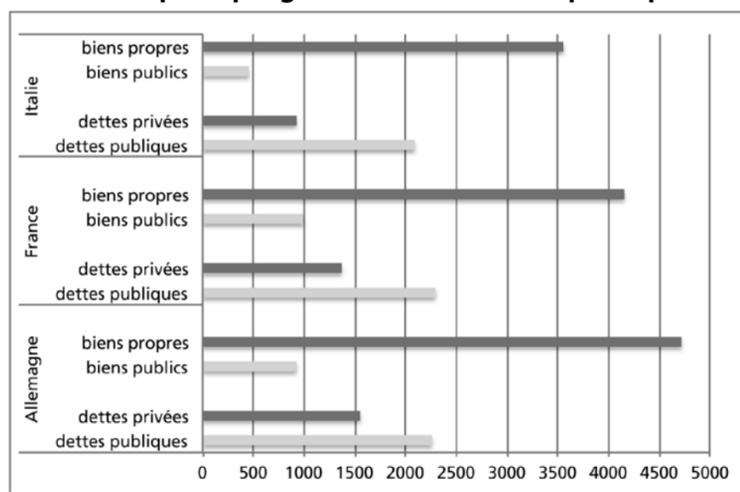
Joseph Fischer le répète: Selon *Spiegel-Online* du 18 août, il aurait déclaré que Mme Merkel doit soumettre un plan menant à un super Etat européen: «Celui qui s' imagine que l'Allemagne pourrait devenir une grande Suisse se comporte comme un bœuf rêvant devant la porte fermée, jusqu'à ce qu'il soit emmené chez le boucher.»

Un citoyen allemand qui réfléchit, lit parfois aussi un livre. Par exemple, celui de *Jörg Becker* et *Mira Beham* «Opération Balkan: publicité pour la guerre et la mort».* Les auteurs y décrivent comment, dans les années quatre-vingt-dix du siècle passé, on a eu recours à la propagande de grands bureaux de communication internationaux pour amener les citoyens, qui avaient joui de la paix pendant plusieurs décennies, à refaire appel à la guerre. Et la joie des spécialistes en communication, fêtée au champagne, lorsqu'ils ont réaligné qu'ils avaient réussi à retourner la vérité. A plusieurs reprises, on a déjà pu lire que les connaissances en histoire des élèves allemands sont lacunaires. Mais les adultes d'aujourd'hui devraient encore en savoir davantage. N'y a-t-il vraiment plus personne qui ait traité à l'école le fameux Discours du Sportpalast a fond concernant le contenu et les conséquences?

La Loi fondamentale allemande comporte un article 26-1 que tout Allemand doit constamment avoir à l'esprit: «Les actes susceptibles de troubler la coexistence pacifique des peuples et accomplis dans cette intention, notamment en vue de préparer une guerre d'agression, sont inconstitutionnels. Ils doivent être réprimés pénalement.» Ce qu'on entend actuellement en Allemagne au sujet de la Suisse n'est pas une contribution à une cohabitation pacifique des peuples. L'attaque de l'Allemagne contre la Suisse correspond aux attaques allemandes contre d'autres pays en Europe et dans le monde. On se sert dans la caisse à outils archaïque de la propagande. Mais les états d'âme n'en sont pas le but. Il s'agit de la recherche impitoyable du pouvoir et de l'argent. Tout citoyen allemand qui réfléchit, doit vouloir stopper cela. •

* Jörg Becker/Mira Beham, «Operation Balkan: Werbung für Krieg und Tod», Nomos 2006 (pas de traduction française disponible).

Assez de biens pour purger toutes les dettes publiques deux fois



Indications en milliards d'euros, (infographie haro/Zeit-Fragen, Source: Focus 33/2012)

«Sécurité – atout spécifique de la Suisse» suite de la page 3

Quand je vois ce que nous faisons à l'EPF ou au Centre pour la promotion de la paix de Genève, comment des officiers du monde entier se font former et instruire chez nous, je peux constater que la Suisse a une très bonne réputation dans ce domaine. A cette occasion, des représentants de pays sont assis côte à côte qui n'échangeraient jamais un mot sans ça. Chez nous, ils y sont obligés. C'est une contribution à la sécurité, et cela à un niveau raisonnable. Finalement, c'est la politique qui décide ce qu'il faut faire, et s'il y a des objections de ce côté, nous les respectons.

Et concernant la neutralité, vous ne voyez pas de problème?

Que signifie neutralité? Lors d'un conflit, nous ne rejoignons pas un côté ou l'autre, et nous ne faisons pas non plus de commentaire à ce sujet. Dès qu'un conflit surgit, nous nous retirons. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'engagement de la Suisse en rapport avec le PPP.

Mais les engagements de l'OTAN en Libye sont par exemple allés bien au-delà. Ce qui était permis, c'était la mise sur pied d'une zone d'interdiction de vol, mais pas un changement de régime.

Oui, là, les intérêts en jeu étaient bien différents. J'ai parlé au général russe *Makarov* de la situation en Syrie, et la Russie a d'une part évidemment un grand souci en ce qui concerne la Méditerranée et d'autre part de savoir qui et quoi arriverait après s'il y avait un changement de régime. Nous partageons

ce souci. Nous condamnons ce qui se passe là-bas sur le dos de la population civile et le disons, mais nous ne pouvons pas ébaucher la solution. La conviction, que l'année prochaine il y aura des élections et l'année suivante ce sera un Etat démocratique, est certainement une vue très optimiste. Mais là, je ne protège personne. C'est une énorme effusion de sang sur le dos de la population civile.

En ce qui concerne l'OTAN, nous sommes extrêmement réservés. Des contacts bilatéraux avec d'autres Etats de l'OTAN ne sont pas un problème pour moi. Nous ne pouvons pas nous passer de l'OTAN si nous voulons des informations, on doit voir ça très clairement. Mais en ce qui concerne tout ce qui dépasse cela, nous avons érigé tant d'obstacles que je ne vois pas de danger. Je soutiens notre engagement dans la promotion de la paix et dans le domaine humanitaire, dans ce domaine, il y a des évaluations de travail collectif pragmatiques.

Que pense le sommet de l'armée de la question de l'armée de milice, qui relie les compétences professionnelles variées de la vie civile avec les exigences de la défense nationale à la perfection? A l'inverse, les diverses couches de la population, les diverses langues nationales et les différentes mentalités régionales apprennent à mieux se connaître dans l'armée de milice, à mieux se comprendre et – ce qui est essentiel pour la démocratie – ils apprennent à œuvrer ensemble sur un pied d'égalité. Où ailleurs la génération suivante trouverait-elle cette opportunité de bâtir la cohésion de la Suisse, nation née de la volonté collective?

Pour moi une chose est tout à fait claire: ou bien la Suisse a une armée de milice avec l'obliga-

tion de servir ou elle n'a plus d'armée du tout. Tout le reste est malhonnête. Il y a l'initiative populaire «Oui à la suppression du service militaire obligatoire». En Suisse, c'est un procédé normal quand on veut changer quelque chose. J'ai bon espoir que nous gagnerons ce vote, mais nous devons faire quelque chose pour ça. Sur la base de notre compréhension de l'Etat, et c'est là que ça commence quand on a une position fondamentalement libérale, il y a des tâches que l'Etat doit assumer. C'est par exemple la sécurité pour le citoyen. L'armée en fait partie. Qu'est-ce qui est plus crédible que le citoyen en uniforme qui apporte sa contribution? Pour moi, la réflexion supérieure de la politique d'Etat est là-dedans. La qualité des soldats en fait naturellement partie. Je dois dire que, quand je vois comme les jeunes s'engagent, ça me fait plaisir. La qualité de nos soldats est très élevée. Beaucoup de soldats de milice avec un titre de docteur font leur service au laboratoire *ABC de Spiez*. Lorsque je leur ai demandé si ce qu'ils y faisaient était sensé, ils ont répondu, bien sûr, qui d'autre pourrait le faire. C'étaient des physiciens, chimistes, professeurs de gymnase etc. Ces gens sont prêts si quelque chose arrive dans leur domaine particulier. Notre armée de milice fournit de très bonnes prestations. La qualité de l'armée est une chose, la cohésion dont vous venez de parler, est l'autre chose. J'habite en Suisse romande à la frontière linguistique et je me demande souvent, qui d'autre, à part l'armée, met encore les personnes en contact. Il y a un peu, j'étais au Tessin. Pour moi, il est primordial que l'armée intègre aussi délibérément les Tessinois. Le gouvernement tessinois s'investit aussi pour ça. J'en ai parlé avec le conseiller d'Etat tessinois

compétent; c'est l'occasion d'un échange qui est très important. Que ferions-nous alors d'une armée de métier? Ceci mis à part, elle serait beaucoup trop petite pour remplir la mission constitutionnelle. Vouloir défendre le pays avec 30000 membres de l'armée qui pourraient tous prendre place dans le «Stade de Suisse», c'est absolument absurde. Celui qui se penche vraiment sérieusement sur cette question, ne parvient pas à cette solution. S'y ajoutent les coûts du personnel. 10000 soldats coûtent un milliard en salaires. Nos 4,4 milliards de francs seraient assez vite dépensés dans ce cas. Le chef de l'armée belge – la Belgique a une armée de métier – m'a dit que qu'il ne parvient pas à assurer la relève des 1500 personnes qu'il faut par année. Et il a ajouté: «Nous avons totalement perdu la rencontre avec la population.» Mais pour qui sommes-nous là, si ce n'est pour la population?

Je suis d'avis qu'il faut démontrer cela aux gens, et alors ils n'approuveront pas cette évolution. C'est dangereux: la suppression de l'obligation de servir et de l'armée de milice, l'armée est abolie, et par conséquent la sécurité des gens et du pays.

L'armée de milice n'est donc pas seulement une question militaire. C'est également une question existentielle, finalement une question de la souveraineté de l'Etat. C'est pourquoi de nos jours, c'est de loin la question la plus lourde de conséquences. L'armée de milice seule garantit un lien positif entre la population et la défense nationale. Et il le faut vraiment.

Mon Commandant de Corps, je vous remercie chaleureusement de cet entretien. •

(Traduction Horizons et débats)

Référendum: «Fais confiance, mais prends garde à qui!»

MES et pacte budgétaire: l'astuce de la «légitimité démocratique»

par Felix Staraschek

Je constate avec une vive inquiétude les efforts visant à ignorer les prescriptions de notre Loi fondamentale quant à la politique européenne et extérieure en faisant voter par référendum sur une nouvelle Constitution conformément à l'article 146 de la Loi fondamentale. Après que l'association «Mehr Demokratie» ait lancé sa campagne «Volksentscheid, sonst klagen wir» («Une consultation populaire, sinon nous porterons plainte») fin mars 2012, de plus en plus de politiques lui emboîtent le pas. *Schäuble* a révélé au *Spiegel* qu'un référendum pourrait avoir lieu plus vite que prévu et j'ai déjà lu dans le quotidien «Rheinische Post» du 2 juillet 2012 que *Steinbrück* (SPD) croyait possible de gagner cette consultation grâce à une alliance entre le monde politique, l'économie et les médias. Les quotidiens et la radio m'apprennent maintenant que de plus en plus de politiques sont favorables à un référendum.

Je suis favorable à la démocratie directe au sens que lui donne *Hans-Jürgen Papier*, juge auprès de la Cour constitutionnelle, lorsqu'il déclare que sur toutes les questions sur lesquelles le Parlement prend des décisions, une consultation populaire est également concevable. Mais la question n'est pas là. Les politiques veulent cette fois uniquement – et probablement plus jamais après – un référendum. Il ne s'agit pas d'améliorer la démocratie mais, à l'aide d'une nouvelle Constitution, d'empêcher que l'on dépose des plaintes auprès de la Cour constitutionnelle concernant la collaboration internationale. Ce qu'ils veulent, c'est une révolution. Ils ne veulent plus être gênés dans leur action car actuellement tous les citoyens ont, selon *Vosskuhle*, juge auprès de la Cour constitutionnelle, («Rheinische Post» du 5/3/12), le droit de déposer plainte s'ils estiment que l'esprit de la Loi fondamentale n'est pas respecté.

Dans leur arrêt sur le Traité de Lisbonne, les juges ont dit clairement ce que l'on peut faire avec la Constitution.

Au paragraphe 244, ils écrivent: «L'intégration européenne ne doit pas vider de sa substance le régime démocratique instauré en Allemagne et les pouvoirs supranationaux ne doivent pas manquer aux exigences démocratiques fondamentales.»

Au paragraphe 233, on peut lire ceci: «La Loi fondamentale ne confère pas aux organes étatiques allemands le droit de transférer des pouvoirs suivant des modalités telles que leur exercice permette à l'Union européenne de s'attribuer en toute indépendance de nouvelles compétences. [...] Du point de vue du droit constitutionnel allemand, seul le peuple agissant dans le cadre de sa liberté d'autodé-

termination peut assurer une indépendance considérable au pouvoir politique de l'Union européenne en octroyant à cette dernière des compétences toujours plus nombreuses et en lui permettant de dépasser progressivement les cas où l'unanimité est encore requise ainsi que les règles relatives à l'égalité des Etats. Les règles constitutionnelles veulent que de telles mesures d'intégration soient limitées par l'acte de transfert et en principe révocables.»

Comme le *Mécanisme européen de stabilité* (MES) et le pacte budgétaire ne sont ni révocables ni limités dans leur effet et leur modifiabilité, de telles décisions ne devraient pas être prises aussi longtemps que la Loi fondamentale sera en vigueur. C'est pourquoi de plus en plus de politiques pensent qu'il faut se débarrasser de la Loi fondamentale! Mais personne ne le dit expressément.

Au paragraphe 228 on peut lire ceci: «La loi fondamentale n'autorise pas les organes agissant pour le compte de l'Allemagne à renoncer, en adhérant à un Etat fédéral, au droit d'autodétermination du peuple allemand attaché à la souveraineté de l'Allemagne garantie par le droit international. Dans la mesure où elle signifie un transfert irrévocable de souveraineté à un nouveau sujet de légitimité, cette démarche ne peut résulter que d'une décision formulée expressément par le peuple allemand.»

Il est étonnant de lire ce que l'association «Mehr Demokratie» a écrit dans son recours constitutionnel. Après avoir expliqué sur plus de 100 pages de sa plainte pourquoi il faut refuser le MES et le pacte budgétaire, il est précisé ceci: «V. A propos de la procédure: C'est seulement ainsi qu'on peut donner une légitimité démocratique aux différentes mesures d'intégration liées au MSE, au pacte budgétaire et à l'art. 136-3 du *Traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE)*, au changement de système au sein de l'Union économique et monétaire et à l'abandon de la souveraineté étatique dans un domaine politique qui est peut-être même le plus central de l'Union.» Alors que les textes publicitaires appelant à signer cette plainte nous faisaient croire qu'il était question de s'opposer au MSE et au pacte budgétaire, on nous explique ici comment donner une «légitimité démocratique» à ces deux accords. Juste avant ses lignes, on nous explique comment réaliser cela, c'est-à-dire en revendiquant, conformément à l'article 146, un référendum sur la Constitution! Est-ce qu'on ne trompe pas ainsi les 37 000 codemandeurs? On prétend qu'il est possible de s'associer à une plainte contre le MES et le pacte budgétaire tout en expliquant

à la fin comment imposer les deux légalement!

La clause d'éternité de la Loi fondamentale allemande (Article 79-3)

Qu'est-ce qui, dans la Loi fondamentale allemande, s'oppose à ce que les députés au Bundestag et au Bundesrat puissent voter le MES et le pacte budgétaire sans problèmes? L'obstacle principal est l'article 79-3: «Toute modification de la présente Loi fondamentale qui toucherait [...] aux principes énoncés aux articles 1 et 20, est interdite.» C'est la clause d'éternité qui réfère à l'article sur l'intangibilité de la dignité de l'homme, sur les rapports avec les droits de l'homme de la Charte des Nations Unies «fondement de toute communauté humaine, de la paix et de la justice» et sur le lien entre le pouvoir législatif et les droits fondamentaux énumérés dans les articles suivants. L'article 20 contient des affirmations importantes sur les fondements de l'ordre étatique: Dans l'Etat fédéral démocratique et social, tout pouvoir d'Etat émane du peuple. Le peuple l'exerce au moyen d'élections et de consultations populaires et nous avons le droit de résister à quiconque entreprendrait de renverser cet ordre s'il n'y a pas d'autre moyen possible. Le fait qu'à l'avenir, le pouvoir d'Etat émanerait des responsables du MES et du pacte budgétaire est incompatible avec cet article.

Notre Loi fondamentale a été votée après l'épouvantable catastrophe de la Seconde Guerre mondiale. Tout imprégnés de ce qu'ils avaient vécu, les pères de la Loi fondamentale voulaient tout faire pour que personne ne puisse plus jamais être autorisé à imposer sa politique au mépris du Parlement et du peuple. En 1933, une loi avait transféré le pouvoir aux nazis et avait autorisé Hitler à gouverner sans passer par le Parlement et la volonté du peuple.

Thomas Dehler (FDP) a déclaré lors de la séance du 11 janvier 1949 de la Commission générale de rédaction (ARA) du Conseil parlementaire qu'il ne fallait pas donner à un révolutionnaire la possibilité d'affirmer que la Constitution a été abrogée par une voie légale. Il a déclaré dans la séance de la commission principale du 12 janvier: «De toute façon, j'estime nécessaire de construire une barrière, non pas parce que je pense que nous pouvons empêcher une révolution, mais dans le but d'empêcher qu'une révolution prenne le masque de la légalité.»

Ce qui est choquant, c'est que précisément *Peter Michael Huber*, juge auprès de la Cour constitutionnelle allemande et participant au procès concernant le MES se soit exprimé

dans une interview intitulée «Pas de gouvernement économique européen sans amendement de la Loi fondamentale» et publiée le 19 septembre 2011 dans la «Süddeutsche Zeitung» sur la modification de la Loi fondamentale visant l'institution d'un «gouvernement économique supranational». Il imaginait une nouvelle Constitution à justifier par un référendum selon l'article 146 et qui nécessiterait peu de changements à apporter à l'article 23 et à la clause d'éternité (article 79-3). On la placerait sous l'autorité d'un gouvernement économique européen. Il affirmait en même temps que cela serait «dans les faits» une «révolution».

Ce qui s'est passé à Karlsruhe le 10 juillet est intéressant. Lors de l'examen des demandes urgentes présentées par les plaignants, les demandes globales et la présence de la plaignante *Sarah Luzia Hassel Reusing* n'ont pas été mentionnés du tout. Dans la «Süddeutsche Zeitung» du vendredi 29 juin déjà, la plainte de Mme Reusing, qui a reçu un numéro de dossier réglementaire et qui n'a pas été rejetée, n'est pas mentionnée. On peut lire ceci dans l'article: «Tous les documents ont été remis à la Süddeutsche Zeitung.» «Toutes les plaintes ont été élaborées par des sommités de la discipline.» «Toutes les plaintes contre le MES et le pacte budgétaire aboutissent par conséquent à la conclusion suivante: il appartient maintenant au pouvoir constituant du souverain, c'est-à-dire au peuple, de se prononcer.» Je ne sais pas si le quotidien est victime d'informations non diffusées ou s'il nous ment ici délibérément. Le fait est que la militante des droits de l'homme Sarah Luzia Hassel Reusing veut, par le biais de sa plainte, faire examiner si le MES et le pacte budgétaire sont compatibles avec les valeurs de base de notre Loi fondamentale. Mme Hassel Reusing plaide aussi pour des référendums populaires, mais ne les revendique pas pour des lois dont la compatibilité avec la Constitution devrait être vérifiée.

Je doute fort qu'une société fondée sur la doctrine sociale chrétienne soit toujours possible quand les droits de l'homme, la solidarité, la subsidiarité et le bien commun doivent se subordonner aux intérêts du grand capital. On peut entendre le mari de Mme Reusing dans quelques vidéos sur *YouTube*. La plainte des Reusing est soutenue par le *Netzwerk Volksentscheid* et chacun peut apporter son soutien à cette plainte sur le site <http://netzwerkvolksentscheid.de/esm-klage/>. Sur mon *Viertürmeblog*, j'explique en détail pourquoi je me suis retiré de la plainte de l'association «Mehr Demokratie» et je donne des informations nouvelles au sujet de la plainte des Reusing. Ce serait un signal positif si beaucoup de démocrates et de chrétiens se solidarisaient de cette plainte car à mon avis c'est la seule qui puisse amener l'Europe à conserver le nom d'«occident chrétien». Ce serait bien si de nombreux lecteurs s'adressaient à des membres des *Freie Wähler*, à ceux de l'ÖDP et du *Piratenpartei* pour leur demander de se retirer de la plainte de *Mehr Demokratie* et de défendre notre Loi fondamentale. De plus, on peut, sur le site www.abgeordnetenwatch.de, s'adresser à ses députés locaux au Bundestag et leur demander quelle est leur position concernant la clause d'éternité de la Loi fondamentale.

Bibliographie

Demandes urgentes de Sarah Luzia Hassel Reusing: <http://oedpbergischland.blogspot.com/2012/08/eilantrage-zur-verfassungsklage-von.html>

Steinbrück est favorable à la consultation populaire: <http://nachrichten.rp-online.de/politik/grundgesetz-fuer-europa-1.2894086>

La Loi fondamentale et l'Europe: <http://nachrichten.rp-online.de/politik/grundgesetz-gegen-eu-staat-1.2740054>

Extrait de l'interview de Huber paru dans la «Süddeutsche Zeitung»: www.sueddeutsche.de/wirtschaft/verfassungsrichter-huber-im-sz-gespraech-eine-europaeische-wirtschaftsregierung-ist-heikel-1.1145416

Début de l'audience à Karlsruhe: www.youtube.com/watch?v=KsLdWnZOcE

Vidéo de Sarah et Volker Reusing: www.youtube.com/user/UNSERPOLITIKBLOG?feature=g-all-lik

Recours constitutionnel de «Mehr Demokratie»

Le débat actuel sur un référendum unique au sujet du MES est dangereux et malhonnête

km./rr. La contribution de Felix Staraschek touche à des questions constitutionnelles fondamentales. En effet, il ne s'agit pas de la question de savoir si le peuple allemand pourrait aussi se dissoudre et s'investir entièrement dans un Etat européen, s'il le voulait. Il s'agit plutôt du fait qu'il n'y a à l'heure actuelle aucune raison pour cela puisque un peuple européen n'existe pas.

En aucun cas, le MES n'est une telle raison de dissoudre le peuple allemand. Une chose est claire: Dans le cadre de la Loi fondamentale et ainsi dans le cadre d'un Etat allemand souverain, le MES est constitutionnellement impossible.

Il est également correct de dire que le MES est incompatible avec les valeurs fondamentales sociales de la Loi fondamentale (l'Allemagne est un Etat de droit social selon l'article 20 de cette Loi), comme l'a déjà expliqué souvent, entre autres, le professeur *Karl Albrecht Schachtschneider*. Sans économie nationale, un Etat ne peut pas garantir la justice sociale à ses citoyens, parce qu'il est dépourvu des moyens nécessaires – par exemple d'une propre politique monétaire.

C'est pourquoi les discussions actuelles sur un référendum unique au sujet du MES sont dangereuses et pas honnêtes.

Etant donné que les «problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé» (*Jürgen*

Habermas, 1973) poussent à une feinte et que les adeptes d'une «post-démocratie» (*Colin Crouch*, 2008, qui a eu le droit d'expliquer le 15 août dans un grand journal allemand pourquoi l'UE est nécessaire pour ses projets «post-démocratiques»), et les adeptes d'un fascisme financier ne veulent pas se montrer ouvertement, on tente de duper les citoyennes et citoyens. Il est grotesque qu'une association qui se nomme «Davantage de démocratie» y participe.

Mais les citoyens ne l'accepteront pas. Ils ne se laisseront pas mettre sous tutelle pour toujours par un référendum unique. La Loi fondamentale ne dit pas: «Tout pouvoir d'Etat émane des experts», mais: «Tout pouvoir d'Etat émane du peuple.» (Article 20, alinéa 2, 1^{ère} phrase de la Constitution allemande; invariable d'après l'article 79, alinéa 3 de la Constitution allemande).

Le président du Tribunal constitutionnel suprême a souligné maintes fois l'importance de ces droits civiques, dont certains avocats de droit public parlent à juste titre comme de devoirs civiques. On ne peut pas abolir cela par l'approbation d'une déresponsabilisation fiscale.

L'homme est né avec les droits que la Loi fondamentale lui accorde comme citoyen. La justice sociale en fait partie. Ces droits inscrits dans la Loi fondamentale – comme

dans d'autres constitutions – ne sont pas liés à l'Etat, c'est-à-dire qu'ils existent de par la nature de l'homme. Aucune puissance ne peut priver les humains de ces droits. Chaque Etat et chaque constitution a bien plus le devoir de les garantir. Et justement, en ce qui concerne la justice sociale, ceci n'est possible que dans de petites entités, les Etats nationaux. C'est pourquoi l'euro, l'UE et surtout le MES sont inhumains, contraires à la Constitution, et sont une violation de la dignité de l'homme. C'est ce que reconnaissent les citoyens. C'est pourquoi un référendum au sujet du MES échouerait.

Pourquoi donc un tel référendum doit seulement être possible à ce sujet-là et une seule fois? Les citoyens l'exigent déjà depuis longtemps au sens général et pour toutes les questions à régler. Le règlement d'exécution respectif nécessaire a déjà été adopté, il ne manque que la majorité des deux tiers, à cause du refus des partis CDU/CSU et en partie du FDP. L'Allemagne consiste en citoyennes et citoyens qui réfléchissent indépendamment depuis longtemps déjà, et maintenant ils veulent finalement décider eux-mêmes comment vivre ensemble dans leur communauté politique à eux, dans leur Etat, ainsi qu'avec les peuples des autres Etats.

Nous ne plions pas devant le principe de violence

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

Les bureaucrates de l'UE auraient toutes les raisons de prendre la Suisse comme exemple – avec son fédéralisme prononcé et sa démocratie directe avec son budget en ordre, sa stabilité politique et économique et son taux de chômage bas. Mais ils continuent de s'embourber au détriment des peuples et de dénigrer de la pire façon les autres pays qui font mieux. Pourquoi la SPD et les bureaucrates de l'UE n'abordent-ils pas leur propre incapacité? L'Allemagne, la France et l'Italie ont tant de fortunes en mains privées qu'ils pourraient rembourser doublement leurs dettes d'Etat (cf. *Focus* du 13/8/12, p. 38 sq.). En raison de l'incapacité de parler aux citoyens, on fait maintenant feu de tous bords, on calomnie les voisins prospères et l'on va chercher leur argent dûment gagné par la loi du plus fort, d'après la devise: «Si tu ne fais pas comme je veux, je recours à la violence!»

Comment nous, les Suisses, en sommes-nous arrivés à faire cadeau de notre argent à l'étranger et à nous faire engueuler en guise de remerciements – verbalement et économiquement et, si ces messieurs à la cravache le jugent nécessaire, aussi avec la cavalerie?

Comment, nous les Suisses en sommes-nous arrivés à laisser insulter notre place financière comme une bande criminelle, pendant que les gouvernements des Länder allemands envoient par des chemins tortueux leurs enquêteurs fiscaux en Suisse et payent des récompenses royales à des voleurs? On appelle cela du recel! Qui est donc le criminel là-dedans?

C'est un fait que la Suisse a depuis toujours l'habitude de régler son système d'économie financière – comme tous les autres domaines juridiques – sur un haut niveau. Elle respecte les principes de l'Etat de droit et les principes démocratiques et se tient comme peu d'autres pays à ses traités internationaux négociés et aux principes du droit international. Elle poursuit des défauts possibles de toutes ses forces et cherche à les supprimer le plus vite possible.

Pourquoi un compte bancaire en Suisse?

Premier mensonge des calomnieurs: Toutes les personnes dans le monde entier, qui déposent une partie de leur épargne dans des banques suisses, le feraient uniquement pour soustraire des paiements d'impôts à leur propre Etat et pour lui causer un préjudice. Il est grand temps que nos voisins allemands ne s'opposent pas seulement aux accusations monstrueuses contre la Suisse (c'est-à-dire que son aisance serait basée sur le vol), mais aussi contre les diffamations d'eux-mêmes comme fraudeurs fiscaux sans scrupules.

Depuis 100 ans, les gens de beaucoup de pays avaient d'autres raisons d'amener leur argent durement gagné dans un port sûr. Les banques suisses se sont recommandées, malgré leurs taux d'intérêts souvent bas, à cause de la situation politique et économique sûre et de sa monnaie stable, le franc. C'était ainsi pendant la période de la Première Guerre mondiale, ensuite pendant la grande crise économique mondiale des années 1930 et dans les années avant et après la Seconde Guerre mondiale. Et c'est aussi comme ça aujourd'hui, où les grandes puissances occidentales, les USA et l'UE, semblent être plus qu'incertaines avec leurs monnaies. Ce rapport est compréhensible pour chacun qui sait compter jusqu'à deux. Et ceux qui crient le plus fort ont certainement amené depuis longtemps leurs capitaux dans un endroit sûr – peut-être sur les îles Anglo-Normandes ou au Delaware? Mais quand même pas en Suisse?

La place financière suisse ne comprend pas seulement l'UBS, la CS ou la banque Julius Bär

La «Société de banque suisse» et l'«Union de banques suisses» étaient encore des entreprises bien suisses, contrairement à leur successeur UBS, qui porte bien la Suisse dans son nom et a son siège en Suisse, mais se soucie bien peu de maintenir le modèle suisse. 87% du capital-action ne

sont pas en mains suisses. Car les sociétés mondiales géantes UBS et CS ne dépendent pas du système juridique suisse, elles font des affaires partout dans le monde, dans la City de Londres aussi bien qu'à Wall Street. Elles peuvent gagner leurs milliards sans secret bancaire et sans la Suisse souveraine. C'est toute autre chose pour les nombreuses PME, qui ont leur place dans tous les domaines de l'économie et aussi dans le secteur bancaire, et une grande importance pour le travail en Suisse. Elles génèrent un grand nombre d'emplois et de places de formation et jouent un rôle déterminant pour le produit intérieur brut et pour les recettes fiscales. Qu'elles soient détruites comme par exemple la *Banque Wegelin* avec sa grande tradition, nous les Suisses, nous ne pouvons pas l'accepter. Cela touche très profondément notre place économique et notre souveraineté.

«La Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne» de 1934 – une protection contre les débordements fascistes de l'Allemagne hitlérienne

Constitution fédérale art. 13

Protection de la sphère privée

¹ Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile, de sa correspondance et des relations qu'elle établit par la poste et les télécommunications.

² Toute personne a le droit d'être protégée contre l'emploi abusif des données qui la concernent.

Déjà pendant la crise économique mondiale des années 1930, la France et l'Allemagne ont attaqué la Suisse et ont exigé la révélation des comptes de leurs citoyens dans des banques suisses. Le parlement fédéral s'y est opposé et a édicté, en 1934, la «Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne». L'article 47 de la Loi sur les banques a interdit aux banquiers et aux employés des banques, sous peine de sanctions, de révéler des données de leurs clients. Ainsi, le secret bancaire a été, pour la première fois en Suisse, fixé par une loi. Dans les pratiques commerciales des entreprises financières suisses et de beaucoup d'autres Etats, le secret bancaire avait sa place déjà longtemps avant. Il repose sur la culture séculaire de la discrétion concernant des affaires commerciales de banques privées. Avant l'entrée en vigueur de la Loi sur les banques, on avait appuyé le secret bancaire sur le droit de la personnalité du code civil qui protège les conditions financières comme partie de la sphère privée (Code civil art. 27/28), en analogie au secret médical ou le secret d'avocat. En plus, dans la vie économique, la relation de confiance entre l'entreprise et le client représente l'alpha et l'oméga de toute activité commerciale.

«Le secret professionnel du banquier vise à la protection de la sphère privée au sens de la Constitution et de la législation suisses. Selon l'art. 13 de la Constitution fédérale de la Confédération suisse: «Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale.» Le revenu et la situation patrimoniale tombent sous cette loi, et ce contrairement aux abus en particulier de nature criminelle.

Depuis toujours, le secret professionnel du banquier est ainsi levé à la demande des autorités de poursuite pénale. La banque est alors tenue de leur fournir des informations sur les clients. De nouveaux délits au sens pénal ont constitué au fil du temps de nouvelles obligations de renseigner, du délit d'initié (1988) au blanchiment d'argent (1990). Cela s'applique également aux autorités de poursuite pénale étrangères, par le biais des procédures d'entraide administrative et judiciaire.»

(Extrait du site Internet de l'Association suisse des banquiers)

Limites du secret bancaire: poursuite pénale exemplaire contre le blanchiment d'argent depuis 1990

Deuxième mensonge des calomnieurs: En Suisse, tout criminel et toute association criminelle peut déposer son argent sans être poursuivi. Ce mensonge, nous le refusons également clairement. Cette allégation peut

s'appliquer peut-être aux paradis fiscaux de l'espace anglo-américain, mais certainement pas à la Suisse, qui se tient aux principes de l'Etat de droit et du droit international du mieux qu'elle peut.

Dans les années 1980 du XX^e siècle, la population suisse a été effrayée par des nouvelles dans les médias que des dictateurs comme *Jean-Claude Duvalier* (Haïti) et *Ferdinand Marcos* (Philippines) auraient déposé des centaines de millions de dollars, arrachés à leurs populations dans la misère, sur des comptes en banques suisses. Comme réaction, le 20 mai 1984 une initiative populaire a été votée: «Initiative fédérale contre l'abus du secret bancaire et de la puissance des banques.» Comme les initiants voulaient jeter l'enfant avec l'eau du bain, c'est-à-dire abolir plus ou moins le secret bancaire, elle a été refusée par le peuple avec 73 % de non et par tous les cantons: Les Suisses tenaient à garder le secret bancaire comme principe.

Malgré le résultat très clair de la votation, le Conseil fédéral et le Parlement ont pris au sérieux la requête justifiée des initiants, c'est-à-dire de tirer le verrou sur le dépôt des avoirs de potentats, acquis de façon illicite et d'autres capitaux d'origine criminelle dans les banques suisses. Car là, il s'agissait de combattre des crimes. Les comptes de potentat comme celui de Duvalier, de Marcos et plus tard aussi de ceux d'autres régimes violents ont été bloqués et l'argent restitué aux gouvernements de succession, élus démocratiquement.

Déjà en 1990, le Conseil national et le Conseil des Etats ont inséré un nouveau délit dans le Code pénal.

Code pénal suisse, art. 305^{bis}

Blanchiment d'argent, du 1^{er} août 1990

(version actuelle, plusieurs fois révisée)

1. Celui qui aura commis un acte propre à entraver l'identification de l'origine, la découverte ou la confiscation de valeurs patrimoniales dont il savait ou devait présumer qu'elles provenaient d'un crime, sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.
2. Dans les cas graves, la peine sera une peine privative de liberté de cinq ans au plus ou une peine pécuniaire. En cas de peine privative de liberté, une peine pécuniaire de 500 jours-amendes au plus est également prononcée. Le cas est grave, notamment lorsque le délinquant:
 - a. agit comme membre d'une organisation criminelle;
 - b. agit comme membre d'une bande formée pour se livrer de manière systématique au blanchiment d'argent;
 - c. réalise un chiffre d'affaires ou un gain importants en faisant métier de blanchir de l'argent.
3. Le délinquant est aussi punissable lorsque l'infraction principale a été commise à l'étranger et lorsqu'elle est aussi punissable dans l'Etat où elle a été commise.

Le 10 octobre 1997, une *Loi sur le blanchiment d'argent*, complémentaire à ce texte a été votée demandant aux banques un standard élevé d'obligations concernant l'identification des clients, et de la nature et de l'objectif de leurs transactions, et leur impose le devoir de déclaration obligatoire en cas de soupçon de blanchiment d'argent, sous peine de poursuite pénale.

Impôt anticipé

Evidemment, la protection du secret bancaire a ses limites aussi pour la fraude fiscale: Celui qui falsifie activement ses documents fiscaux dans le but d'économiser des impôts est poursuivi par la justice et jugé. Dans ce cas-là, la banque est obligée de renseigner les autorités et les tribunaux. La condition est l'existence d'un soupçon concret contre une personne concrète.

Pourtant, le secret bancaire ne doit pas être rompu si un Suisse, en remplissant sa déclaration d'impôt, omet de déclarer une partie de ses avoirs. C'est en relation avec le modèle

Cela existe également au sein de l'UE

The Sweet Spot: la Pologne et la République tchèque

hd. L'UE serait une débâcle financière et «devrait» par conséquent devenir martiale, c'est ce qu'on nous fait croire depuis des mois. Une Suisse qui vient de retourner en Espagne, son pays natal, pour y passer le troisième âge, affirme pourtant qu'il y a partout de l'argent comme d'habitude et qu'aucune discussion sérieuse n'a lieu. Elle se demande si la crise financière ne se produit que dans les journaux et à la télé, et où on veut en venir avec cela.

«Sweet spots»:

la Pologne et la République tchèque

Selon *Ruchir Sharma*, il y a pourtant aussi des «lieux de résidence doux» au sein de l'UE:

«Ces deux nations occupent une place unique et douce (sweet spot) dans l'économie mondiale: il s'agit de la période après l'adhésion d'une nation à l'UE et avant son entrée dans l'espace euro. C'est le moment où la nation vient de créer des institutions bancaires et financières stables, condition sine qua non pour l'adhésion, et attire d'immenses fonds d'investissements d'autres pays membre. Elle a droit à des transferts généreux qui l'aident à élever la moyenne du revenu par habitant au niveau des économies nationales de l'UE. On a toujours supposé que pour les pays qui viennent d'entrer dans l'UE, la prochaine étape, soit l'introduction de la monnaie unique, s'accompagnerait d'un nouvel essor. L'appartenance à la zone euro et la discipline budgétaire animée par celle-ci (mais qui ne peut être forcée) rendraient ces petits Etats postcommunistes plus stables et fiables; ils seraient par conséquent mieux capables de rembourser les crédits et auraient droit à des taux d'intérêt modestes. [...]

Quant au Portugal et à l'Espagne, il semble que l'Euro (et avec celui-là les taux d'intérêt modestes) les ait rendus mûrs pour la bulle immobilière qui a éclaté lors de la crise de 2008. En Slovaquie, qui avait adhéré à la zone euro juste avant la crise en Grèce, une

riposte publique s'est fait entendre lorsque la Slovaquie s'est vue obligée de sauver, à côté de pays beaucoup plus riches tels que l'Allemagne, des pays de la zone euro comme la Grèce qui sont également plus riches qu'elle.

Entre-temps la Pologne et la République tchèque jouissent de leur place douce et pourraient continuer ainsi pour des années. Ils profitent pleinement des avantages du droit à la libre circulation des personnes et des marchandises au sein de l'UE: les exportations polonaises et tchèques vers les autres pays de l'UE se sont vite multipliées et les deux profitent des aides financières de l'UE et des transferts qui vont d'aides salariales pour des particuliers jusqu'à des fonds accordés à la construction de routes ou bien à l'achat de machines pour des entreprises privées. [...]

La plupart des nouveaux Etats membres de l'UE sont contents de faire partie de l'Union, mais hésitent à entrer dans la zone euro. Loin d'avoir hâte de mener à bien tout le programme et d'adopter l'euro, ils remettent à plus tard le jour de régler leurs comptes. Les Tchèques ont reporté la date d'adhésion déjà à maintes reprises, car l'opinion publique s'oppose à une adhésion prochaine. Le président tchèque *Václav Klaus* a appelé l'euro «un échec» et a déclaré que son pays aspirait à une non-adhésion. En Pologne les sondages les plus récents montrent une solide majorité (60%) contre l'adoption de l'euro. Il s'agit d'un secret de polichinelle que la Chancelière *Angela Merkel* a appelé, en décembre 2010, la Pologne et la République tchèque et les a invités tous les deux à entrer prématurément dans la zone euro, parce qu'elle voulait avoir d'autres alliés conservateurs dans la lutte européenne et savoir comment procéder avec des membres gaspilleurs. Les Polonais et les Tchèques ont dit merci, non merci.» (p. 106s.)

Source: *Ruchir Sharma, Breakout Nations. In Pursuit of the Next Economic Miracles.* New York 2012. ISBN 978-0-393-08026-1

(Traduction *Horizons et débats*)

«Nous ne nous plions pas ...»

suite de la page 6

de la démocratie directe de la Suisse où le citoyen est tenu de déclarer son revenu et sa fortune en sa propre responsabilité, et là on peut parfois oublier quelque chose ou faire une faute. Si cela est découvert, il doit compter avec des impôts supplémentaires ou des impôts punitifs, mais en Suisse on distingue principalement entre soustraction d'impôt et fraude fiscale. Les voisins européens, moins habitués à la démocratie, semblent ne pas comprendre cette différence.

Pour qu'il ne soit pas rentable pour le contribuable suisse de ne pas déclarer des avoirs (comptes en banque, obligations, actions) dans sa déclaration d'impôts, on prélève depuis le 1^{er} janvier 1944 dans le pays même un impôt anticipé, d'abord en mettant en œuvre le droit de l'état d'urgence pendant la Seconde Guerre mondiale (décision du Conseil fédéral du 1^{er} septembre 1943 sur l'impôt anticipé). En 1958, avec l'article 132 alinéa 2 de la Constitution fédérale, l'impôt anticipé a été ancré dans la Constitution par le peuple et les cantons. Sur cette base, les Chambres fédérales ont fait une loi sur l'impôt anticipé qui est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1967.

Le principe de l'impôt anticipé est très simple: Il est perçu annuellement sur les recettes de la fortune et comprend depuis 1976 35% de ces recettes. Cet impôt est déduit directement de tous les intérêts et dividendes et viré à l'administration financière de la Confédération. Le client bancaire reçoit donc seulement 65% de ses recettes. Celui qui déclare sa fortune dans sa déclaration d'impôts, reçoit le remboursement total de la Confédération et verse au lieu de cela des impôts sur la fortune dans son canton d'habitation et dans sa commune. Le taux de l'impôt anticipé est aussi élevé pour que la soustraction d'impôts ne vaille pas la peine: L'impôt sur la fortune est toujours plus avantageux.

Ce qui est remarquable pour le lecteur étranger: La population suisse assume ses droits de démocratie directe avec beaucoup de responsabilité envers l'Etat: Chaque impôt pour la Confédération, le canton et la commune a toujours été introduit par une votation populaire. La conséquence de ce système sont des citoyens contents: Il n'y a pas de manifestation contre des impôts injustes et l'arbitraire des autorités, parce que les Suisses mènent leurs affaires eux-mêmes. Ainsi c'est la majorité des Suisses eux-mêmes qui s'est octroyé l'impôt anticipé parce qu'ils pensent que chaque citoyen devrait payer des impôts sur sa fortune.

Qu'est-ce qui dérange les mondialistes des USA et de l'UE concernant la Suisse?

Depuis quelques années, les soi-disant «pays amis» de la Suisse s'attaquent à ce pays avec une telle violence qu'on a parfois l'impression de se trouver à la veille d'une attaque guerrière. Le Conseil fédéral est mis sous pression d'une manière telle que la Suisse souveraine

ne devrait pas se laisser faire une fois de plus. Le comportement des autorités suisses et des banques n'est en tout cas pas la raison de ces méthodes massives. La Suisse accorde depuis toujours de l'assistance administrative sur la demande d'autorités étrangères de justice et d'administration, lorsqu'un soupçon fondé d'action criminelle existe (par exemple d'après l'article 32 de la Loi sur le blanchiment d'argent). Toutefois, depuis des années ce genre de demande n'a quasiment plus été fait depuis l'étranger.

Mission américaine – exécution misérable par l'UE et le SPD

Comme dans d'autres contextes, l'Amérique engage des guerriers par procuration. L'UE et le SPD ne se gênent pas d'accepter des consignes illogiques et en aucune manière «durables». L'Europe aurait assez de spécialistes pour mettre en route des développements qui ont un avenir tout en respectant la souveraineté des pays et en gardant les intérêts communs de nos pays – dans une collaboration pacifique avec la Suisse. Vouloir octroyer à notre continent des contrats d'outre-mer, représente une voie sans issue qui induira une vengeance. Une Allemagne qui veut rendre de tels «faveurs» à l'Empire financier US-UK se fera en son temps elle-même mettre à genoux: Cette leçon du siècle passé ne doit certainement pas se répéter.

Manque d'esprit du SPD ... un vrai roman policier

On a de la peine à croire que le SPD se laisse entraîner sans réfléchir dans une position criminelle. Le parti qui pourrait, du point de vue historique, prendre une fonction de protection économique pour les peuples européens, et qui devrait avoir beaucoup d'estime pour la démocratie directe – ressemblant à son postulat de jadis pour une démocratie de base – se laisse écrire son nouveau programme de parti par *Habermas* et s'attaque au pays voisin avec un bouclier de mensonges. Les sons grotesques venant du nouveau couple marié *Rothschild-Rockefeller*, transmis par l'OCDE, l'UE et leurs marionnettes, les Verts allemands et le SPD, sont les suivants:

• OCDE – His Master's Voice

Les Suisses doivent enfin arrêter d'être aussi entêtés. Leurs banques doivent enfin nous faire le plaisir de livrer les données de clients sur simple soupçon de soustraction d'impôt... La Suisse se réfère à son secret bancaire. Alors on engage par derrière le shérif auxiliaire OCDE qui, sur ordre de Washington, met tout de suite la Suisse sur une liste grise d'Etats ayant une pratique fiscale soi-disant «contre la loi» (contre *quelle* loi?). Bien que la Suisse paie ses contributions à l'OCDE probablement le plus ponctuellement, elle n'est même pas écoutée car qualifiée de «presqu'Etat voyou». Alors le Conseil fédéral s'incline devant les loups montrant les crocs et produit en vitesse et d'après le «standard OCDE» la convention demandée sur la double imposition. En contradiction avec leur propre loi, les banques suisses sont tenues de

révéler sur demande les comptes étrangers également dans le cas de soustraction d'impôt. La Suisse n'a pas participé à l'élaboration de ce «standard» très désavantageux pour elle, mais a été forcée de l'accepter sans être respectée dans sa souveraineté. Depuis, nous connaissons bien l'OCDE: Une marionnette docile qui, comme «His Master's Voice», impose aux pays de ce monde des standards américains, aussi pour les systèmes scolaires et de santé, ceux que le «Master» lui-même ne remplit pas du tout!

• Filez-nous ces données des clients, mais vite!

Depuis, les autorités fiscales des USA s'attaquent à l'UBS et demandent de la Suisse sous forme d'ultimatum la remise de quelques milliers de données de clients bancaires, citoyens des USA. Le Conseiller fédéral *Merz* qui, peu avant, avait déclaré fermement que «le secret bancaire n'est pas négociable», cède – avec quoi a-t-on bien pu le menacer? (Les succursales américaines de l'UBS avaient en partie vraiment des mains sales, donc la solution bien propre aurait été que l'UBS se sépare de son commerce aux USA et les laisse eux-mêmes mettre de l'ordre dans leur mouise. Mais le gouvernement des USA a préféré s'en prendre à la Suisse.)

• Accord sur la fiscalité de l'épargne avec l'UE – qui donc se réserve la meilleure part du gâteau?

La Suisse avait déjà conclu en 2004, dans le cadre des Accords bilatéraux II, un accord sur la fiscalité de l'épargne et ainsi repris des «règlements équivalant aux directives 2003/48/EG du Conseil dans le domaine de l'imposition sur produits d'intérêts». Bref: L'UE avait imposé à la Suisse son droit de fiscalité de l'épargne. Depuis 2005, les banques suisses doivent, avec les efforts bureaucratiques propres à l'UE, imposer les taux d'intérêts des clients étrangers avec un pourcentage montant jusqu'à 35% et livrer cet argent aux caisses de l'UE. A l'époque, on a à peine parlé de cet accord en Suisse, car la discussion avait été focalisée sur Schengen/Dublin. A la place des milliards d'euro fantasmés de la part de l'UE, car ils avaient besoin d'argent d'urgence pour leur pot sans fond, on n'a rassemblé par année «que» quelques centaines de millions – donc les braillements ont recommencé.

• Prochaine attaque du shérif auxiliaire OCDE

Car en réalité les multinationales de la finance des USA et de l'UE veulent le soi-disant «échange d'informations automatique»: C'est-à-dire les banques suisses devraient trahir automatiquement à son autorité fiscale chaque client habitant aux USA ou bien dans un pays de l'UE. Un comportement qu'aucune banque sérieuse ne peut accorder avec sa renommée, et qu'en outre, les paradis fiscaux anglo-saxons refusent catégoriquement quand ce sont eux qui sont visés.

A peine l'encre sèche de l'accord sur la double imposition, obtenu par la force par l'OCDE, avec de nombreux Etats, c'est déjà la prochaine attaque des loups montrant les crocs: Tout d'un coup, le bureau auxiliaire, magicien de l'OCDE, tire un nouveau «standard» de son chapeau, les «demandes en groupe»: La banque A devrait faire connaître à l'Etat B tous les détenteurs de comptes qui achètent «certains produits financiers», qui pourraient cacher une soustraction d'impôt... Ce serait la fin du secret bancaire: Cela implique comme condition que l'office d'impôts étranger puisse citer les noms des suspects et ne joue pas au poker sans fondement.

• Les gouvernements des Länder allemands comme voleurs et receleurs

Dans quelques Länder de notre voisin du Nord, on se procure maintenant l'argent nécessaire pour le budget d'Etat chancelant par une autre voie: On fait savoir par les médias qu'on est prêt à payer royalement des données volées des clients allemands qui sont titulaires de comptes dans des banques suisses. Les gouvernements des Länder se dévoilent donc comme des criminels: Ils commettent ouvertement l'incitation au vol et au recel; d'après le code pénal suisse, ces délits sont punissables de prison et nous supposons qu'en Allemagne, le vol et le recel

La banque suisse *Julius Bär* rachète, à l'aide d'une démarche en plusieurs étapes, les activités internationales de gestion de fortune de la *Bank of America*. Les capitaux des «US-persons» sont exclus de cette transaction qui est évaluée à environ 860 millions de francs. Par cette acquisition, *Julius Bär* espère obtenir l'afflux de nouveaux capitaux de l'ordre de 57 à 72 milliards de francs. Après l'intégration, qui durera environ deux ans et demi, la banque espère pouvoir augmenter les nouveaux capitaux de 4 à 6% net par an [...].

Source: *Neue Zürcher Zeitung* du 14/8/12

sont également interdits. La demande d'entraide judiciaire du procureur fédéral suisse pour un interrogatoire des enquêteurs fiscaux, engagés à cette fin, est couverte de sarcasmes par le gouvernement de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Cette demande repose maintenant dans les tiroirs du ministère de la Justice à Berlin jusqu'à la Saint-Glinglin.

• Accords fiscaux avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Autriche – nous les Suisses, nous pouvons aussi dire non!

Et voici qu'on trouve déjà les prochains accords sur table, avec lesquels on veut soutirer beaucoup d'argent à la Suisse: 25 % de tous les intérêts, dividendes et gains, issus des comptes des Britanniques, Autrichiens et Allemands en Suisse devront être payés par nos banques. Pourquoi la City de Londres et les nombreuses îles fiscales britanniques ne sont-elles jamais apparues sur une liste grise ou noire du shérif auxiliaire OCDE – ce sont là les grands mystères de l'histoire mondiale. Mais que le gouvernement britannique ait le culot de demander de l'argent aux banques suisses, parce qu'il y a des Britanniques qui préfèrent placer leur argent en francs plutôt qu'en livre sterling – pour cela, il faut vraiment quelque audace, vous ne trouvez pas?

L'Allemagne veut, par-dessus les 25 % des recettes des banques, encore un «supplément de solidarité» d'après la «loi allemande sur le supplément de solidarité» – Comment cela? Et si quelqu'un a cru que les Allemands diraient au moins poliment merci pour le cadeau généreux de la Suisse, pour lequel il y a dans le fond aucune raison – non, des clous! On se fait engueuler et diffamer au point qu'on pourrait croire que c'est à la Suisse, la faute de la crise de l'euro. Et celui qui a cru que, si nous étions prêts à payer et encore à payer, il en serait au moins fini des CD avec les données qu'ils s'approprient de façon criminelle, il s'est trompé encore une fois. «Maintenant plus que jamais!» annoncent les gouvernements à Hambourg et à Düsseldorf. Car avec les impôts libérateurs, la Suisse ne serait pas encore assez dépouillée, et pour cette raison le Bundesrat allemand refusera l'arrangement. Et pour le cas où l'accord serait accepté, il se procurerait toujours des données bancaires de façon criminelle. Là, la déclaration du gouvernement fédéral allemand à l'occasion de la signature de l'accord, le 21 septembre 2011, «que les autorités financières allemandes ne s'occuperaient pas activement de l'acquisition des données bancaires volées auprès des banques suisses» n'a que peu de valeur.

Et il y a déjà la prochaine nouvelle dans les médias: La France veut imposer à la Suisse un nouveau régime pour les impôts sur les successions, et cela tout de suite: En déviance de toute usance, l'office fiscal de Paris veut prier à la caisse les héritiers habitant la France, même si le testateur habite la Suisse. Au cas où la Suisse ne serait pas d'accord avec ce diktat unilatéral, ils prélèveraient quand même ces impôts. «Si tu ne fais pas comme je veux, je recours à la violence!»

Continuez donc de vous montrer du plus mauvais côté. Chez nous, en tout cas, pour les décisions sur les accords fiscaux, ce ne sont pas seulement quelques membres de l'exécutif qui sont responsables, mais tout le peuple suisse. Le référendum contre l'accord fiscal avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Autriche, a été saisi par des partis et de groupes de citoyens de toutes couleurs, des jeunes UDC jusqu'aux jeunes socialistes. Le délai est le 27 septembre 2012, ces 50 000 signatures nous les récolterons facilement. Et le 25 novembre aura lieu la votation fédérale populaire.

Courrier  des lecteurs

L'Etat allemand – un partenaire conspirateur?

Depuis environ 4 ans, l'Allemagne n'arrête pas de harceler la Suisse pour qu'elle assouplisse le secret bancaire, pour faciliter au fisc allemand la chasse aux personnes qui se rendent coupables d'évasion fiscale. Ce harcèlement a atteint son apogée dans une incroyable arrogance du pouvoir. Un grand pays de 80 millions d'habitants menace un Etat voisin souverain de 8 millions d'habitants «de l'envahir avec sa cavalerie» pour le contraindre à lui céder.

Cette menace d'invasion de cavalerie prononcée par le ministre d'alors *Steinbrück*, semble à première vue être un mépris anodin, mais en fait il s'agit d'une diffamation grave et sans pareil d'un Etat voisin ami et paisible. Il s'agit d'une injure à un Etat voisin qui vise en outre à le ridiculiser. A ce que je sache, une excuse de ce dénigrement, qui s'impose d'urgence, n'a pas été prononcée jusqu'à présent. Moi-même, en tant qu'Allemand, j'en ai profondément honte.

Une autre aggravation s'est produite par un acte criminel: plusieurs Länder ont acheté

des CD volés contenant les noms et les données personnelles de clients de banques en Suisse. Les Länder ont payé des montants de plusieurs millions à des personnes inconnues s'enrichissant par ces machinations pas sérieuses et violant le droit international. Ainsi l'Etat allemand se fait le complice et le commanditaire d'actes conspirateurs et criminels.

Il est inadmissible qu'un Etat veuille contraindre un autre Etat souverain à reprendre sa législation et qu'il empiète ainsi sur la souveraineté de ce dernier.

Ajoutons encore une troisième réflexion sur ce triste sujet: comment veut-on justifier, vis-à-vis de la jeune génération en particulier, ce qui se passe au sein du fisc sur ordre de quelques gouvernements allemands? Maintenant – et c'est le dernier moment – il faut poser à la classe politique la question de savoir quel est son rapport avec l'éthique, la morale et le droit.

Hans-Hermann Kaiser, Fribourg-en-Brigau

Pourquoi la Suisse doit être le modèle à suivre

L'«idée Suisse»: la première nation multiculturelle du monde

par Hildegard Stausberg

Le 1^{er} août, les citoyens suisses célèbrent leur fête nationale. On s'en moque toujours facilement – pourtant les Etats européens en crise auraient intérêt à étudier le modèle à succès suisse.

Une carte de l'Europe au début des années quarante du siècle dernier: Au cœur de cette carte se trouve la Suisse, encerclée par des Etats qui lui sont hostiles. Au nord l'Allemagne national-socialiste, au sud l'Italie fasciste, à l'ouest la France de Vichy soumise aux nazis, l'Autriche, le vieux voisin riche d'histoire, mais à l'époque soumis en tant qu'«Ostmark» à Berlin.

Le seul allié fidèle de Berne restait la principauté du Liechtenstein avoisinante et associée par une union douanière, une monarchie héréditaire constitutionnelle d'une superficie de juste 160 km² – sans armée.

Chacun en Allemagne qui parle aujourd'hui avec dédain de la Suisse, devrait réaliser ce dont elle est venue à bout à l'époque. Au cours de ces années-là, la Suisse déploya une volonté de défense absolue. En cas d'invasion allemande, les Suisses auraient abandonné le Plateau suisse et se seraient repliés dans les Alpes pour les défendre jusqu'au dernier homme.

Qui blâme la Suisse pour sa coopération – partiellement nécessaire – avec les nazis, le fait souvent et volontiers avec l'arrogance pédante de celui qui est né après coup. Il n'y a guère d'autres pays en Europe à qui l'Allemagne d'après guerre doit autant qu'à la Suisse: Sur tous les plans, Berne a essayé de réintégrer la jeune République fédérale dans l'ancien continent.

Envahi et pillé

Les décennies après la Seconde Guerre mondiale ont apporté à la Suisse un essor économique durable, jamais connu auparavant. En fait, la Suisse n'est pas riche en tant que telle, elle vit du zèle et de l'ingéniosité de ces citoyens et de sa position stratégique unique au cœur de l'Europe.

C'est pourquoi sa région était sans cesse pomme de discorde des grandes puissances d'Europe, et pour cette raison elle a encore et toujours été envahie et pillée jusqu'au XX^e siècle.

Elle a seulement pu survivre comme nation parce qu'elle a réussi à développer l'«idée suisse», un consensus sur l'identité suisse avec un canon de valeurs particulièrement suisse dont un pilier est la balance finement équilibrée entre les différents groupes en Suisse alémanique (non allemande!) et ceux des cantons de langue française, italienne et rhéto-romane: la Suisse est la première nation multiculturelle du monde.

En outre, une protection des minorités solidement ancrée, une représentation proportionnelle coutumière des langues au sein des autorités de la Confédération les plus importantes, une administration décentralisée et fondée sur le droit et surtout une économie décentralisée.

Le modèle Suisse – le principe coopératif au lieu du principe hégémonique

Apprendre de la Suisse, signifie résister à l'usurpation de l'Empire

L'esprit fédéraliste – un modèle de paix et d'équilibre

«Cet esprit fédéraliste [...] triompha de la méfiance entre les villes et les campagnes, il mit les petits cantons sur le même pied que les grands, il permit de vaincre les conflits religieux et les querelles internes. Il imposa la modération aux vainqueurs des six guerres civiles que la Suisse a vécues, ce qui les empêcha d'abuser de leur force. Jamais on ne porta atteinte à l'existence ou aux particularités des vaincus. Les conditions de la

paix ne dépendirent pas de l'importance du succès dû aux armes mais de principes juridiques compatibles avec l'esprit des traités. La victoire lors de guerres civiles était pour ainsi dire acceptée comme un jugement de Dieu qui devait choisir entre deux conceptions différentes du droit.»

Source: Wolfgang von Wartburg. *Geschichte der Schweiz. München 1951*

Des communautés proches des réalités en tant qu'écoles de civisme irremplaçables

«Ce n'est que dans une communauté de petites dimensions et proche des réalités que le citoyen ordinaire peut acquérir ce que l'on considère généralement comme le sens de la mesure en matière politique, le sens des proportions humaines. C'est là seulement que, dans le dialogue quotidien, il apprend à connaître les besoins justifiés de ses voisins aux opinions et aux intérêts différents, à les comprendre et à en tenir compte dans une certaine mesure. C'est seulement sur ce terrain

de liberté que se développe le minimum d'esprit communautaire capable de freiner efficacement le penchant à l'autoritarisme et à l'anarchie. Ainsi, les petites structures autonomes restent des écoles de civisme irremplaçables sans lesquelles les racines de l'Etat démocratique libéral s'assécheraient.»

Source: Gasser, Adolf: *L'autonomie communale et la reconstruction de l'Europe: principes d'une interprétation éthique de l'histoire, Neuchâtel, 1946.*

La politique n'est pas souillée par la corruption – ce qui était valable en 1921 reste valable jusqu'à aujourd'hui – contrairement à l'UE

«Les avantages qu'un observateur étranger découvre dans le gouvernement de la Suisse, lorsqu'il fait une comparaison avec d'autres démocraties développées de l'Antiquité et des temps modernes, peuvent être résumés de la façon suivante: On trouve une stabilité remarquable au sein de la Confédération et au sein des cantons, quoique pas dans la même mesure, mais de manière assez générale. [...] Une administration avec un sens de l'économie incomparable et très capable en général. [...] Pour toutes les branches de l'éducation, à part dans un très petit nombre de cantons, on prend de larges mesures de prévoyance. [...] Compte tenu des difficultés d'un

pays montagneux confronté à des glissements de terrains et des inondations lors de la fonte des neiges, les routes sont excellentes. [...] La liberté de l'individu est respectée, le ton de communication dans la vie publique est d'un très haut niveau et la politique n'est pas souillée par la corruption. Le sentiment très fort pour les devoirs étatiques se montre dans le grand nombre des services fournis par les cantons et les communes.

Source: James Bryce, *théoricien des Etats écossais, au sujet de la démocratie suisse, peu avant la Première Guerre mondiale, in: Peter Dürrenmatt: Schweizer Geschichte. Editions Hallwag SA, Berne 1957*

(Traduction Horizons et débats)

Les «Grecs de la Suisse»

Le journaliste *Christophe Büchi* démontre dans son livre intitulé «Röstigraben» le rapport entre les régions suisses «allemandes» et «latines». Les dernières années montrent bien et surtout que le comportement lors de votations de la minorité de la Suisse francophone donc «romande» – jadis connue comme particulièrement «rebelle» –, se rapproche de celui des régions alémaniques.

Cependant la dernière votation suisse sur la question de savoir s'il fallait deux semaines de vacances de plus, a montré des différences: Il est vrai que la majorité des votants suisses l'a rejetée, mais dans la partie francophone, le scrutin aurait presque été favorable à davantage de congé.

Néanmoins les différences autrefois prononcées lors de votations diminuent. Cela tient au fait que non seulement les régions «ger-

maniques» mais aussi les régions «romanes» viennent de passer de bonnes années.

La Suisse a déjà inventé en 2001 le frein à l'endettement et l'a introduit par référendum. Dans les dernières années les Confédérés ont réalisé des excédents du budget d'une moyenne de 0,7% du produit intérieur brut. Rien de tel ne s'est produit en Allemagne depuis 1969.

Une véritable puissance industrielle

On oublie souvent que la Suisse est une véritable puissance industrielle: Avec un montant d'environ 100 milliards de francs suisses, la production industrielle représente en chiffres absolus le double de celle de Singapour et de la Norvège. L'usine à concepts libérale *avenir suisse* souligne qu'à la grande valeur de la production industrielle s'ajoute un soin résolu des marques.

C'est seulement grâce à cela (et grâce à une automatisation forcée), qu'il est possible de produire encore en Suisse malgré le coût très élevé de la main-d'œuvre.

Digne d'attention est aussi le fait que la Suisse exporte par habitant 80% de plus que l'Allemagne, qui est le prétendu «champion du monde de l'exportation». En revanche, la place financière n'a réalisé qu'environ 15% du produit intérieur brut. Les 17 milliards de francs suisses d'impôts que le secteur financier verse annuellement, ne correspondent qu'à 12 à 16% du total du produit fiscal suisse.

Une situation stable

Néanmoins, particulièrement en Allemagne, la critique se fixe de plus en plus sur la place financière suisse: Celui-ci agirait d'une manière opaque et s'offrirait comme «paradis de l'argent non déclaré». La question principale de savoir pourquoi les étrangers préfèrent investir leur fortune en Suisse, n'est en revanche pas posée. Y'a-t-il là des gnomes clandestins, qui stockent profondément dans les Alpes un trésor d'or?

Aucunement: Les étrangers sont même venus en Suisse lorsque, il y a quelques décennies, il n'y avait pas de revenu sur leur dépôt, et même s'il fallait s'attendre à des intérêts négatifs.

La force motrice d'un engagement était toujours l'insécurité politique et économique dans beaucoup de pays du monde – menacé d'inflation, de nationalisation et d'expropriation. En Suisse par contre, la situation est restée stable. Peut-on lui reprocher cela?

Depuis longtemps, le fisc allemand profite des fortunes que les citoyens allemands ont investies en Suisse – grâce à l'impôt libérateur sur les «comptes d'argent non déclarés». C'est pourquoi cette chasse actuelle pourrait être contreproductive à long terme. Est-ce que la peur justifiée d'un Etat, qui se procure des données en violant le droit, ne va pas encourager beaucoup d'investisseurs à placer leur argent ailleurs? Ainsi, on ne crée certainement pas de confiance en la République fédérale d'Allemagne. •

Source: *weltonline* du 14/8/12

(Traduction Horizons et débats)

Des attaques allemandes contre la Suisse – un déjà-vu fâcheux

«Durant toute la durée de la guerre, Berne subit un feu ininterrompu de protestations de la part de Berne. Tous les journaux suisses étaient interdits en Allemagne. Quant à la presse allemande, elle n'y allait pas par quatre chemins. Elle ne se gênait pas pour qualifier les Suisses de parasites de l'Europe, de nains ridicules. Ou encore: «Même si, avec vos cerveaux

fêlés, votre impudence et vos encéphales huileux de sacristains de synagogue, vous ne pouvez comprendre notre langage, nous vous disons ouvertement: vous avez cassé trop de carreaux. Votre compte débiteur est immense. Il ne sert à rien de vous cacher maintenant et de jouer les innocents. Dans la nouvelle Europe qui naîtra des ruines laissées par

cette guerre et des sacrifices de nos soldats héroïques, il ne pourra pas y avoir de dépotoir pour les émigrés et les valets des Juifs.» Ce commentaire parut le 4 juillet 1940, peu après la défaite française. Il faut comprendre que l'Allemagne nazie avait sa propre définition de la neutralité et que pour elle, cela signifiait que non seulement le gouvernement et l'armée

devaient être neutres mais également le reste du pays, et surtout les journaux et la radio. Ainsi, les Allemands allèrent-ils jusqu'à exiger la démission de certains rédacteurs.»

Source: *Christian Favre, La Suisse avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Editions Baudelaire, 2011, p. 71sq.*

Hitler: anéantir l'ennemi «par le dedans»

«Mais revenons un peu sur les intentions du Reich vis-à-vis de la Suisse. Elles furent loin d'être bienveillantes; en clair, la Suisse faisait enrager Hitler. Il savait l'armée et Guisan clairement engagé du côté allié; cela, il le dénonça à maintes reprises, à tel point qu'il exerça des pressions auprès des politiciens suisses afin d'écarter Guisan.

Hitler avait déclaré que la stratégie des nationaux-socialistes consistait à anéantir l'ennemi «par le dedans», à le laisser vaincre par lui-même. Le peuple adverse devait être démoralisé et prêt à capituler. Tel était en effet ce qu'Hitler prévoyait pour la Suisse, il dit d'ailleurs: «Nous avons partout des amis en

plein pays ennemi; nous saurons nous en servir.» Il ne parlait pas forcément des frontistes ou des nazis suisses, mais bien de personnes occupant des postes importants dans divers domaines tels que bancaires ou industriels. Hitler, avant-guerre, avait établi des contacts à Zurich avec ces personnes, il savait donc

qu'il pouvait compter sur elles par la suite.»

Source: *Christian Favre, La Suisse avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Editions Baudelaire, 2011, p. 70*

La Haye

Suisse vs Allemagne

«Völkerrechtliche Vereinigung»: Association en faveur d'une plainte de la Suisse contre l'Allemagne

No. 25439 1




SCHWEIZ vs. DEUTSCHLAND

VÖLKERRECHTLICHE VEREINIGUNG
Verein zur Förderung einer Staatsklage der Schweiz gegen Deutschland

V V Münster und Detmold,
© by René Schneider, 2012

© 2012 - RENÉ SCHNEIDER - BREUL 16 - 48143 MÜNSTER
Telefon (02 51) 3 99 71 62 - Telefax (02 51) 3 99 71 61 - vom 11 bis 21 Uhr

No. 25439 2

INHALT:

A. Sachverhalt.
B. Politische und psychologische Probleme.
C. Staatsklage.

A. Sachverhalt.

Am 14. Februar 2008 hat die Staatsanwaltschaft Bochum den ehemaligen Vorstand der Deutschen Post AG, Herrn Dr. Klaus Zumwinkel, äußerst medienwirksam vor laufenden Fernsehkameras in seinem Haus in Köln aufgesucht und ihn dort verhaftet. Durch diese spektakuläre Aktion erfuhr die Öffentlichkeit von einem „Datendiebstahl“ in Liechtenstein und dem Verkauf der gestohlenen Daten an das Land Nordrhein-Westfalen. „Datendiebstahl“ ist eine Straftat nach § 131a des Strafgesetzbuchs (StGB) von Liechtenstein, die so erlangten Daten können auch nach § 164 StGB von Liechtenstein Gegenstand einer Hehlerei sein.

Anfang 2010 wurden erstmals Daten von deutschen Bankkunden in der Schweiz illegal beschafft und an das Land Nordrhein-Westfalen verkauft. Artikel 143 des Schweizerischen Strafgesetzbuches hat folgenden Wortlaut:

Art. 143
Liebefähige Datenbeschaffung
1 Wer in der Absicht, sich oder einen andern unrechtmässig zu bereichern, sich oder einem andern elektronisch oder in vergleichbarer Weise gespeicherte oder übermittelte Daten beschafft, die nicht für ihn bestimmt und gegen seinen unbefugten Zugriff besonders gesichert sind, wird mit Freiheitsstrafe bis zu fünf Jahren oder Geldstrafe bestraft.
2 Die unbefugte Datenbeschaffung zum Nachteil eines Angehörigen oder Familienglieds wird nur auf Antrag verfolgt.

„Seit 2008 sind damit insgesamt elf Datensätze über deutsche Steuerflüchtlinge in der Schweiz und Liechtenstein in die Hände hiesiger Steuerfahnder gelangt – jeweils gegen Zahlung tüppiger Millionenhonorare an die Informanten.“¹

1) Quelle/URL: „FINANCIAL TIMES DEUTSCHLAND“ vom 10.08.2012, 08:50, <http://www.ftd.de/politik/deutschland/streit-um-schweizer-bankdaten-schaueble-steigt-aus-steuer-cd-handel-aus/70074900.html>

Ein „Abkommen zwischen der Schweizerischen Eidgenossenschaft und der Bundesrepublik Deutschland über Zusammenarbeit in den Bereichen Steuern und Finanzmarkt“, welches am 21. September 2011 in Berlin unterzeichnet wurde, und noch nicht in Kraft getreten ist, konnte in der Frage des Erwerbs „von bei Banken in der Schweiz entwendeten Kundendaten“² keinen Konsens herstellen, sondern den Dissens nur vergrößern.

2) Quelle/URL: Vorabdruck des Abkommens vom 21. September 2011, <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/24360.pdf>

© 2012 - RENÉ SCHNEIDER - BREUL 16 - 48143 MÜNSTER
Telefon (02 51) 3 99 71 62 - Telefax (02 51) 3 99 71 61 - vom 11 bis 21 Uhr

No. 25439 3

Zu dem Abkommen vom 21. September 2011 gehört eine „Schlussakte“ vom selben Tag mit einer „Erklärung der Bundesrepublik Deutschland betreffend den Erwerb entwendeter Daten schweizerischer Bankkunden“, welche den folgenden Wortlaut hat:

„Die Regierung der Bundesrepublik Deutschland erklärt anlässlich der Unterzeichnung des Abkommens zwischen der Schweizerischen Eidgenossenschaft und der Bundesrepublik Deutschland über Zusammenarbeit in den Bereichen Steuern und Finanzmarkt, dass sich die deutschen Finanzbehörden nicht aktiv um den Erwerb von bei Banken in der Schweiz entwendeten Kundendaten bemühen werden.“³

3) Quelle/URL: Vorabdruck des Abkommens vom 21. September 2011 (Seite 44), <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/24360.pdf> [Hervorhebung durch Fettdruck nicht im Original]

B. Politische und psychologische Probleme.

Der Rechtsstaat und seine Amtsträger brauchen für jede einzelne ihrer Handlungen eine gesetzliche Grundlage: „Die Gesetzgebung ist an die verfassungsmäßige Ordnung, die vollziehende Gewalt und die Rechtsprechung sind an Gesetz und Recht gebunden.“⁴

3) Artikel 20 Abs. 3 des Grundgesetzes für die Bundesrepublik Deutschland (GG), das sogenannte Rechtsstaatsprinzip.

Andernfalls handeln die Amtsträger ungesetzlich und rechtlos (vulgo: „kriminell“), der Staat „unrechtsstaatlich“. Wegen der Höhe des Rechtsstaatsprinzips als Verfassungsgrundsatz bedarf es also eines förmlichen Gesetzes oder eines gleichwertigen und greifbaren Rechts für den „Erwerb von [...] entwendeten Kundendaten“, egal ob die kriminelle Vortat im Inland, im Ausland, bei einer Bank oder sonstwo erfolgte. Auf die Einzelheiten und auf abweichende Mindermeinungen muß an dieser Stelle nicht eingegangen werden.

Während es an dieser Rechtslage nichts zu deuteln gibt, wird der „Erwerb von bei Banken in der Schweiz entwendeten Kundendaten“ vor allem aus parteipolitischen und psychologischen Gründen unterschiedlich diskutiert.

Die parteipolitischen und psychologischen Probleme existieren in 4 Hauptgruppen:

1.) Schweizer, welche DAFÜR sind, daß Deutschland seine Steuerhinterzieher mit allen Mitteln verfolgt.	2.) Schweizer, welche DAGEGEN sind, daß Deutschland seine Steuerhinterzieher mit allen Mitteln verfolgt.
3.) Deutsche, welche DAFÜR sind, daß Deutschland seine Steuerhinterzieher mit allen Mitteln verfolgt.	4.) Deutsche, welche DAGEGEN sind, daß Deutschland seine Steuerhinterzieher mit allen Mitteln verfolgt.

© 2012 - RENÉ SCHNEIDER - BREUL 16 - 48143 MÜNSTER
Telefon (02 51) 3 99 71 62 - Telefax (02 51) 3 99 71 61 - vom 11 bis 21 Uhr

ts. Dans sa lettre ouverte adressée à la conseillère nationale PLR zurichoise Doris Fiala, l'avocat allemand René Schneider approuve l'idée de la politicienne suisse sincère de porter l'affaire des données bancaires achetées par des autorités allemandes devant la Cour internationale de justice de la Haye (CIJ) (cf. *Horizons et débats* n° 33 du 20/8/12). Dans l'article ci-dessous, il abonde dans son sens et range les machinations criminelles contraires au droit international des autorités allemandes dans le climat politique général, c'est-à-dire les projets de suprématie de l'Allemagne qui foulent aux pieds la souveraineté des États voisins, héritage précieux de la Paix de Westphalie de 1648: Pour lui, il s'agit en réalité, dans le «différend fiscal», de «contrôler les taches blanches de la carte de l'Europe» et «de la question de savoir où sont les limites des compétences de l'Etat: Se situent-elles aux frontières de la Suisse souveraine ou dans le borbier de la criminalité étatique et gouvernementale allemande, de la grande criminalité étrangère et des crimes contre le droit international?» Il estime qu'une plainte déposée auprès de la CIJ s'impose, avant tout si l'on considère que la défense de la souveraineté suisse et de l'Etat de droit allemand, n'est pas «faire cause commune avec les fraudeurs du fisc» et que le fait de les épargner est le prix modique à payer pour sauvegarder la souveraineté et l'Etat de droit. » «Il ne s'agit pas non plus de compenser la criminalité fiscale par la criminalité gouvernementale allemande». Schneider met en évidence un fait fondamental: Il s'agit une nouvelle fois d'exercer des pressions sur la Suisse pour qu'elle sacrifie sa souveraineté et renonce à son modèle de démocratie directe, espoir des États bâillonnés de l'UE. Il faut donc s'y opposer avec la plus grande fermeté. Il insiste sur le fait que la Suisse doit «revendiquer face à l'Allemagne, au nom du droit international, la possibilité d'organiser de manière souveraine son droit bancaire et fiscal, de ne pas céder au chantage économique et de ne pas laisser miner sa souveraineté et ses valeurs traditionnelles par les agissements criminels des fraudeurs et des gouvernements.»

Nous recommandons chaudement la lecture de l'article de Schneider à tous ceux qui n'ont plus une vision claire de la situation à la suite des manipulations des médias et des écrits polémiques des partisans suisses de l'adhésion à l'UE. En effet, notre pays n'est pas seul. La citation suivante résume l'essentiel de la pensée de Schneider: «Les attaques de l'Allemagne contre le Liechtenstein et la

Suisse sont contraires au droit international et peuvent justifier la revendication de réparations financières importantes.»

Sommaire

A. Les faits B. Problèmes politiques et psychologiques C. Plainte contre l'Allemagne

A. Les faits

Le 14 février 2008, le ministère public de Bochum s'est rendu, sous l'œil des caméras de la télévision, au domicile de l'ex-président de la *Deutsche Post AG Klaus Zumwinkel* à Cologne pour l'arrêter. Grâce à cette opération spectaculaire très médiatisée, l'opinion publique a appris l'existence d'un «vol de données» au Liechtenstein et de la vente de ces données au Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Le «vol de données» est un délit aux termes de l'article 131a du Code pénal du Liechtenstein et les données obtenues de cette manière peuvent également, selon l'article 164, constituer un recel.

Au début de 2010, des données concernant des clients allemands de banques suisses ont été pour la première fois obtenues illégalement et vendues au Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. L'article 143 du Code pénal suisse stipule ceci:

Art. 143

Soustraction de données

¹ Celui qui, dans le dessein de se procurer ou de procurer à un tiers un enrichissement illégitime, aura soustrait, pour lui-même ou pour un tiers, des données enregistrées ou transmises électroniquement ou selon un mode similaire, qui ne lui étaient pas destinées et qui étaient spécialement protégées contre tout accès indu de sa part, sera puni d'une peine privative de liberté de cinq ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

² La soustraction de données commise au préjudice des proches ou des familiers ne sera poursuivie que sur plainte.

«Depuis 2008, un total de 11 listes de données concernant des évadés fiscaux allemands en Suisse et au Liechtenstein sont parvenues entre les mains d'inspecteurs des impôts, chaque fois au prix de millions payés aux informateurs.»¹

¹ Source: «Financial Times Deutschland» du 10/08/12, www.ftd.de/politik/deutschland/streit-um-schweizer-bankdaten-schaueble-steigt-aus-steuer-cd-handel-aus/70074900.html

Un «Accord entre la Confédération suisse et la République fédérale d'Allemagne concernant la coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers» signé le 21 septembre 2011 à Berlin et non encore entré en vigueur n'a pas permis d'écarter les divergences concernant l'«acquisition de données dérobées concernant des clients de banques suisses.»² Au contraire, il les a renforcées.

² Source: www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/24360.pdf

L'Accord du 21 septembre 2011 comprend un «acte final» datant du même jour que l'Accord et dont le texte est le suivant:

«Déclaration de la République fédérale d'Allemagne relative à l'acquisition de données dérobées concernant des clients de banques suisses: A l'occasion de la signature de l'accord entre la Confédération suisse et la République fédérale d'Allemagne concernant la coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne déclare que les autorités financières allemandes ne chercheront pas activement à acquérir des données dérobées auprès de banques en Suisse concernant les clients de ces dernières.» (c'est nous qui soulignons)³

³ Source: www.admin.ch/ch/f/jff/2012/4649.pdf

B. Problèmes politiques et psychologiques

L'Etat de droit et ses fonctionnaires ont besoin, pour chacune de leurs actions, d'une base légale: Aux termes de l'article 20-3 de la Loi fondamentale allemande (principe dit d'Etat de droit), «le pouvoir législatif est lié par l'ordre constitutionnel, les pouvoirs exécutif et judiciaire sont liés par la loi et le droit.» Sinon les fonctionnaires agissent de manière illégale (en clair: de manière criminelle) et l'Etat de manière contraire à l'Etat de droit. Etant donné l'importance du principe constitutionnel d'Etat de droit, il faut une loi formelle ou un droit équivalent pour l'«acquisition de données dérobées concernant des clients de banques», que le délit initial ait eu lieu dans le pays ou à l'étranger, dans une banque ou ailleurs. Nous n'avons pas besoin ici d'examiner la question plus en détail ni les avis minoritaires.

Alors que cette situation juridique est évidente, la question de l'«acquisition de données concernant des clients de banques suisses» fait l'objet de débats divers, avant tout pour des raisons politiques et psycholo-

giques. A propos des problèmes politiques et psychologiques, on peut distinguer quatre groupes principaux:

- 1.) Suisses favorables à ce que l'Allemagne poursuive ses fraudeurs par tous les moyens,
- 2.) Suisses opposés à ce que l'Allemagne poursuive ses fraudeurs par tous les moyens,
- 3.) Allemands favorables à ce que l'Allemagne poursuive ses fraudeurs par tous les moyens,
- 4.) Allemands opposés à ce que l'Allemagne poursuive ses fraudeurs par tous les moyens.

- 1.) Suisses favorables à ce que l'Allemagne poursuive ses fraudeurs par tous les moyens.

En général, ceux qui paient honnêtement leurs impôts – et respectent toutes les autres lois – ne comprennent guère les criminels qui violent les lois.

D'un autre côté, les Suisses pourraient ne pas se préoccuper de ce que des fraudeurs allemands ne respectent pas les lois allemandes pour autant qu'ils respectent le droit suisse.

Dans la présente situation, on ne fait à vrai dire pas de distinction nette entre l'acquisition illégale de données et l'Accord fiscal mentionné ci-dessus. Cela crée une situation dans laquelle se mêlent confusément des considérations politiques et des facteurs psychologiques (y compris le «facteur envie»).

- 2.) Suisses opposés à ce que l'Allemagne poursuive ses fraudeurs par tous les moyens.

a. Ceux qui sont favorables à l'Accord veulent empêcher par là l'acquisition illégale de données et «créer, grâce à l'impôt libérateur (sic), dans l'intérêt du pays et de l'économie, une place financière honnête.»⁴

⁴ Source: Conseiller national Philipp Müller, «SonntagsZeitung.ch» du 22/07/12, www.sonntagszeitung.ch/home/artikel-detailseite/?newsid=224884

«En outre, il convient de stigmatiser les adversaires de l'Accord car ils se font les complices de fraudeurs étrangers. «Nous montrerons que ceux qui refusent l'Accord protègent des fraudeurs étrangers et nuisent ainsi à l'économie.» Celle-ci a besoin que la Suisse cesse enfin d'être la cible d'attaques internationales. Selon un sondage, cette stratégie est prometteuse. Pour les citoyennes et les citoyens, la

«Suisse vs Allemagne»

suite de la page 9

poursuite des délits fiscaux est manifestement plus importante que la protection de la Suisse contre les attaques de l'étranger».⁵

⁵ Source: ibid.

«Il est évident que les patrons des grandes banques ont un problème d'image, aussi bien en tant que bénéficiaires de très hauts salaires et que responsables du différend persistant avec d'autres Etats. [...] Le *SonntagsBlick* en est conscient: «La direction du PLR a exigé des responsables d'UBS qu'ils se tiennent à l'écart de ces deux débats au cours des prochains mois. Le parti craint que les interviews et les autres déclarations soient contre-productives, qu'elles apportent de l'eau au moulin des partisans de l'*initiative contre les rémunérations abusives*. Manifestement, UBS le sait: «En revanche, *Economiesuisse* et l'Association suisse des banquiers s'exprimeront publiquement sur l'initiative contre les rémunérations abusives et sur l'Accord sur l'impôt libérateur», a déclaré *Peter Hartmeier*, directeur de la communication d'UBS. Cela crée une situation étrange. Pour UBS et le Crédit suisse, les accords fiscaux ont une extrême importance et pourtant ils ne seront guère évoqués dans la campagne en vue de la votation alors que les deux grandes banques vont sans doute être exposées à de vives attaques ces prochains mois.»⁶

⁶ Source: Blick.ch du 22/7/12, www.blick.ch/news/politik/fdp-fordert-banker-einfach-mal-die-klappe-halten-id1971196.html

b. D'un autre côté, l'*Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN)* s'oppose à l'Accord fiscal pour de bonnes raisons:

«Les accords fiscaux avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche obligent la Suisse à prélever des impôts pour d'autres pays. Il s'agit là d'une procédure unique au monde qui constitue **une atteinte évidente à la souveraineté de notre pays**. Elle fait perdre à notre place économique et financière son attrait et la confiance des clients. Les étrangers retirent leurs fonds, les multinationales délocalisent leurs sites et la place économique et le marché du travail suisses perdent de leur importance et de leur renommée. Ce sont les ouvriers et les employés qui paient la note. Cela ne peut pas durer.» (c'est nous qui soulignons)⁷

⁷ Source: www.auns.ch/meldungen/120615_referendum-gegen-schaedliche-steuer-vertraege.php und www.referendum.ch

«Cette précipitation prétendument au service de la place économique et financière suisse est un coup de force du Conseil fédéral. Les accords sont uniques au plan international. Aucun pays ne prélève des impôts pour des gouvernements étrangers. Ils sont contraires aux normes internationales du droit fiscal et aux accords bilatéraux passés avec l'UE ainsi qu'aux normes fiscales suisses.

Ils entraînent une inégalité de traitement flagrante entre Suisses et étrangers. Ils ne protègent ni les clients de la place financière ni les intérêts de la Suisse et de la majorité des banques suisses.

Ces accords fiscaux nuisibles:

- affaiblissent la place financière et industrielle suisse
- menacent des milliers d'emplois
- affaiblissent les banques petites et moyennes par rapport aux grandes
- constituent une atteinte à la souveraineté suisse
- nous obligent à payer des milliards sans contrepartie assurée
- font de nous des percepteurs d'impôts pour des Etats membres de l'UE
- encouragent les attaques d'Etats endettés de l'UE contre la Suisse qui gère bien son budget
- permettent à des fonctionnaires étrangers d'effectuer des contrôles dans des banques suisses sur le sol suisse
- permettent le trafic de données bancaires volées
- affaiblissent le secret bancaire au lieu de le renforcer
- violent la sphère privée des citoyens
- rendent les citoyens transparents.»⁸

⁸ Source: www.referendum.ch/argumentarium.php

3.) Allemands favorables à ce que l'Allemagne poursuive ses fraudeurs par tous les moyens.

En principe, l'argument mentionné au point 1 reste valable: ceux qui paient honnêtement leurs impôts – et respectent toutes les autres lois – ne comprennent guère les criminels qui violent les lois. Cependant, chez les politiques allemands, on observe quelques particularités peu glorieuses, car ceux qui sont vraiment honnêtes doivent avant tout respecter le principe constitutionnel d'Etat de droit!

Cette violation de la Loi fondamentale suffit à prouver que les politiques allemands ont d'autres motivations. Il s'agissait à l'origine de beaucoup d'argent et de la mise au pas des petits pays européens qui ne font pas partie de l'UE.

C'est dans ce sens que s'est exprimé le ministre des Finances de Rhénanie-du-Nord-Westphalie *Norbert Walter-Borjans* (SPD), qui mène l'opposition à l'Accord fiscal susmentionné:

«L'Accord ne dispense absolument pas d'acheter des CD. Cela montre simplement que ce passage figure dans le texte. En cas de nécessité, nous achèterons d'autres données. Nous avons des raisons de penser qu'il pourrait exister de nouveaux instruments destinés à attirer l'argent étranger qui ne figurent pas dans l'Accord. Dans ce domaine, je pense que les banques suisses sont très imaginatives. En Allemagne, on serait rapidement déçu de constater la modicité du montant des impôts libérateurs. En outre, cela encouragerait les Allemands à déposer leur argent noir en Suisse car ils n'auraient plus à payer d'impôt que sur le produit des intérêts. C'est pourquoi nous nous opposerons à l'entrée en vigueur de l'Accord.

Je suis convaincu qu'il n'existe pas de majorité au Bundesrat [allemand] en faveur de l'Accord. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous opposer à la justice fiscale. En outre, la situation de l'Allemagne n'est pas pire maintenant qu'elle le serait avec l'Accord. Les gagnants seraient les fraudeurs allemands et les banques suisses qui les aident à frauder le fisc.

Je crois plutôt que les banques suisses ont un intérêt économique à ne pas perdre les 150 milliards d'euros de la fraude fiscale. Aussi vont-elles développer des instruments qui permettent aux fraudeurs de déposer leur argent chez elles. **Et nous continuerons d'enquêter jusqu'à ce que la Suisse et ses banques se demandent si elles ne devraient pas tout de même trouver une solution acceptable pour nous.**

Je pense que l'échange d'informations est important, mais si nous trouvons une autre solution qui ne soit pas un obstacle à une solution européenne et ne soit pas contraire à nos intérêts légitimes, je peux imaginer un accord bilatéral.»⁹ (c'est nous qui soulignons)

⁹ Source: «Sonntagszeitung» du 12/8/12, www.sonntagszeitung.ch/home/artikel-detailseite/?newsid=226543

D'ailleurs *Walter-Borjans* a une conception toute particulière des lois contraires à la Constitution: En tant que responsable des finances de la ville de Cologne, il a inventé en 2009 un impôt municipal qui a été baptisé «impôt sur les lits» ou «impôt sur les nuitées» que le Tribunal administratif fédéral a, dans deux arrêts incontestables du 11 juillet 2012 (BVerwG 9 CN 1.11 et 2.11), jugé partiellement anticonstitutionnel.

«Cependant, les dispositions [municipales] sont non seulement partiellement mais totalement invalides parce qu'elles ne sont pas divisibles. En effet, il n'existe aucune réglementation qui précise comment faire la distinction entre les nuitées professionnelles et les nuitées privées et comment contrôler les déclarations à ce sujet. Il en résulte des incertitudes quant à leur imposition qu'on ne saurait admettre même dans une période transitoire.»¹⁰

¹⁰ Source: communiqué du Tribunal administratif fédéral allemand du 11/7/12, www.bverw.g.de

4.) Allemands opposés à ce que l'Allemagne poursuive ses fraudeurs par tous les moyens.

En principe, l'argument mentionné aux points 1 et 3 reste valable: ceux qui paient honnêtement leurs impôts – et respectent toutes les autres lois – ne comprennent guère

les criminels qui violent les lois et figurent en tête des listes de ceux qui commettent des crimes contre la chose publique: Quiconque viole la Constitution et nuit à l'Etat de droit est pire que la totalité des fraudeurs du fisc!

C'est la conséquence de l'importance particulière accordée à l'Etat de droit allemand depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. On ne peut pas transmettre aux enfants des générations de la guerre et de l'après-guerre dans la famille, à l'école et à l'université des valeurs constitutionnelles comme le principe d'Etat de droit et espérer ensuite que les citoyens responsables les oublieront à un moment décisif ou «fermeront les yeux» pour des raisons de politique partisane.

En 2008 déjà, lors de l'affaire *Heinrich Kieber* (Liechtenstein) *Merkel*, *Steinbrück* et *Schäuble* savaient pertinemment que ce qu'ils faisaient ne reposait sur aucune base juridique, c'est-à-dire qu'ils contrevenaient à l'article 20-3 de la Loi fondamentale, mais ils faisaient partie d'une grande coalition (CDU/CSU et SPD) alors qu'aujourd'hui la ministre-présidente de Rhénanie-du-Nord-Westphalie *Kraft* et son ministre des Finances *Walter-Borjans* sont entrés depuis longtemps dans la prochaine campagne législative et veulent prendre la place de l'actuelle coalition gouvernementale CDU/CSU-FDP. Cela explique également pourquoi *Schäuble* a déclaré à la «Bild»-Zeitung qu'un ministre des Finances qui collaborait avec des criminels¹¹ était un «hypocrite» alors que lui-même cherchait «désespérément, en 2010, un Land qui achèterait le CD sur les fraudeurs du Bade-Wurtemberg».¹²

¹¹ Source: «Bild» du 23/07/12, www.bild.de/politik/inland/wolfgang-schaeuble/warum-muessen-wir-fuer-spaniens-banken-blechen-25284794.bild.html

¹² Source: «DER SPIEGEL» N° 12/2012 du 22/03/10, www.spiegel.de/spiegel/print/d-69628949.html

Alors que *Merkel* (CDU), *Steinbrück* (SPD), *Schäuble* (CDU), *Walter-Borjans* (SPD) et beaucoup d'autres politiques de premier plan agissent de manière anticonstitutionnelle en ce qui concerne l'Allemagne ou l'UE, ils doivent tenter de donner une image positive d'eux-mêmes. Ils peuvent donc faire d'une pierre deux coups en poursuivant les fraudeurs du fisc: D'une part celui qui poursuit des criminels n'est pas le méchant mais le bon et d'autre part cela fait entrer quelques millions d'euros dans les caisses vides de l'Etat alors qu'on ne sait combien de milliards d'euros sont versés dans le tonneau sans fond de l'UE.

Il ne s'agit qu'apparemment de poursuivre des fraudeurs au-delà des frontières allemandes: en réalité, il est question de contrôler les taches blanches de la carte de l'Europe. Or il faut répondre à la question de savoir qui est «criminel»: le ministre fédéral des Finances (CDU) ou le ministre des Finances de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (SPD). Tous les deux sont beaucoup plus criminels que les simples fraudeurs du fisc que l'on poursuit uniquement par opportunisme et en violation du principe constitutionnel d'Etat de droit.

A vrai dire, on a créé en Allemagne et en Suisse un climat politique dont la confusion a fait perdre aux citoyens le sens de l'essentiel: «Tous ceux qui défendent les principes de l'Etat de droit risquent de se voir reprocher par l'opinion de faire cause commune avec les fraudeurs du fisc.»¹³

¹³ Source: *Gerd Niebaum*, avocat et notaire, dans le journal «Sonntag» du 18/07/10, www.muenster-seminare.de/24657.pdf

C. Plainte contre l'Allemagne

L'idée d'une plainte de la Suisse contre l'Allemagne a été défendue au Parlement par la conseillère nationale *Doris Fiala* et l'avocate *Vera Delnon* lui a donné sa forme juridique:

DELNON ET RÜDY
AVOCATS

«Acquisition de données bancaires suisses de clients allemands»
www.delnon.com/-warum-wir-staatsklage/einleitung-staatsklage/einleitung-staatsklage.html

«Plainte de la Suisse contre l'Allemagne déposée auprès de la Cour internationale de justice»

www.delnon.com/dokumente/upload/e4d4d_klagegruende.pdf

«Droit international ou droit du plus fort? Plainte de la Suisse contre l'Allemagne»

www.news.admin.ch/dienstleistungen/00009/index.html?lang=en&event-id=2670

Interpellation 10.3023 – «Appliquer le droit international plutôt que le droit du plus fort. Plainte contre l'Allemagne» – déposée par *Doris Fiala* (PLR) le 2/3/2010
www.parlament.ch/d/suche/seiten/geschaefte.aspx?gesch_id=20103023

«Les réactions des lecteurs de *Tagesanzeiger.ch/Newsnet* ont rarement été aussi nettes. L'idée d'une «plainte contre l'Allemagne» provoque l'incompréhension, la colère, les rires... et un sentiment de pitié pour le PLR.»¹⁴

¹⁴ Source: «Tages-Anzeiger» du 3/3/10, www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Ach-Frau-Fiala/story/30477271

Même maintenant la situation ne semble pas avoir changé: «Pour les citoyennes et les citoyens, la poursuite des délits fiscaux est manifestement plus importante que la protection de la Suisse contre les attaques de l'étranger pour laquelle se bat surtout l'ASIN, mouvement conservateur de droite, en s'opposant à l'Accord. La proposition de porter plainte contre l'Allemagne à cause de l'achat de données bancaires volées ne suscite guère l'adhésion des personnes interrogées.» (c'est nous qui soulignons)¹⁵

¹⁵ Source: cf. notes 4 et 5

Quelles conditions devraient être remplies pour que la proposition de porter plainte contre l'Allemagne devant la CIJ rencontre partout un écho positif?

Il faudrait que l'on comprenne bien l'objet du litige: Dans les rapports entre la Suisse et l'Allemagne, il n'est pas question du soutien ou de la poursuite des fraudeurs du fisc, pas non plus du droit constitutionnel (article 20-3 de la Loi fondamentale et son principe d'Etat de droit) mais de savoir où sont les limites des compétences de l'Etat: Se situent-elles aux frontières de la Suisse souveraine ou dans le borbier de la criminalité étatique et gouvernementale allemande, de la grande criminalité étrangère et des crimes contre le droit international?

Comme l'a relevé *Gerd Niebaum* il y a deux ans déjà, «tous ceux qui défendent les principes de l'Etat de droit risquent de se voir reprocher par l'opinion de faire cause commune avec les fraudeurs du fisc.»¹⁶

¹⁶ cf. note 13

Il faut donc susciter un revirement de l'opinion qui amène le gouvernement suisse à déposer une plainte visant à interdire juridiquement à l'Allemagne l'achat de données dérobées. Ce revirement sera possible si les milieux concernés reconnaissent que défendre la souveraineté suisse et l'Etat de droit allemand, ce n'est pas «faire cause commune avec les fraudeurs du fisc» et que le fait de les épargner est le prix modique à payer pour sauvegarder la souveraineté et l'Etat de droit.

Il faut que chacun se rende compte qu'il n'est absolument pas question de la criminalité des fraudeurs – qui violent la Constitution et le droit international – et même pas de compenser la criminalité fiscale par la criminalité gouvernementale, qui nuisent à la Suisse mais que la Suisse peut revendiquer face à l'Allemagne, au nom du droit international, la possibilité d'organiser de manière souveraine son droit bancaire et fiscal et de ne pas céder au chantage économique ainsi que de ne pas laisser miner sa souveraineté et ses valeurs traditionnelles par les agissements criminels des fraudeurs du fisc et des gouvernements.

Les attaques anticonstitutionnelles de l'Allemagne contre le Liechtenstein et la Suisse sont contraires au droit international et peuvent justifier la revendication de réparations financières importantes.

En tout cas, la plainte – assortie de la demande de mesures de prévention – serait un bon moyen d'empêcher de nouveaux achats de données bancaires et de protéger la place financière suisse contre ces attaques.

www.Staatsklage.de/ Etat du 12/8/2012

© 2012 RENÉ SCHNEIDER · BREUL 16
48143 MÜNSTER · Fax: +41 251 39971 62
Tél: +41 251 39971 61 · entre 11 et 21h

(Traduction *Horizons et débats*)

Eveiller chez les enfants et les jeunes l'intérêt pour la vie réelle

Une visite à la «Station Junger Naturforscher und Techniker Weisswasser»
(Station des jeunes scientifiques et techniciens Weisswasser)

ds. Parents, directeurs d'école, présidents de commune et autres, qui ont à faire avec des enfants et des jeunes, sont à la recherche de loisirs sensés pour la jeunesse. Il s'agit d'éveiller chez les enfants et les jeunes l'intérêt de la vie réelle et de développer des compétences pratiques qui leur permettent de participer de manière constructive à la vie familiale et sociale et de contribuer à une vie en commun fructueuse. Les enfants et les jeunes aiment de tels défis et en ont besoin. L'entretien avec deux représentants de la «station des jeunes scientifiques et techniciens Weisswasser» dans la Haute Lusace, proche de la frontière germano-polonaise, montre un exemple de travail sensé avec des jeunes.

Horizons et débats: Monsieur Spreer, vous êtes le président de l'association «Station Junger Naturforscher und Techniker Weisswasser». Est-ce que vous pouvez nous parler de l'histoire des «jeunes techniciens»?
Frank Spreer: Depuis ma scolarité je fais partie des jeunes techniciens. Déjà au niveau de la 9^e classe j'ai commencé à diriger un groupe de travail, et quand on a commencé une fois, on ne peut plus s'en passer. Depuis 2002, je suis président honoraire de l'association «Kinder- und Jugendfreizeit e.V.» fondée en 1991. Après l'école obligatoire, j'ai fait l'apprentissage ici dans la centrale thermique au lignite et j'y ai travaillé jusqu'en 1995.

Aujourd'hui je travaille toujours dans la centrale Boxberg, mais pour une entreprise qui s'occupe du traitement du plâtre. Nous recevons le plâtre de la centrale et nous en faisons de l'anhydrite et sulfate de calcium qui est utilisé dans l'industrie du bâtiment pour en faire des aires souples pour pose de carrelages et autres, et comme crépi à base de gypse.

On peut être divisé au sujet de l'histoire de l'organisation des jeunes scientifiques et techniciens, tout comme au sujet du système éducatif de la R.D.A. en général, et en particulier en ce qui concerne la direction centrale et l'idéologie. Mais soyons francs: Ce n'est pas vraiment différent dans les organisations de la République fédérale, mais l'on y propage une autre idéologie: l'argent et la consommation.

A l'époque de la R.D.A. il y avait dans tous les chefs-lieux de district une station des jeunes scientifiques et techniciens. L'idée était de promouvoir la formation scientifique et technique hors de l'école. Il y avait des employés en titre, qui étaient payés, mais il y en avait beaucoup qui travaillaient déjà à l'époque de manière bénévole. La partie bénévole, la partie des groupes de travail en commun, a pu se perpétuer jusqu'à nos jours. Nous avons un poste budgétaire que nous pouvons payer normalement et plusieurs collaborateurs, qui, lors de projets, sont payés de l'extérieur, les autres travaillent de manière bénévole. La plupart transmettent aux enfants leurs propres



(photo mad)

activités de loisirs avec le but de leur passer un peu plus de savoir scientifique et technique que les écoles ne le font actuellement.

Vous abordez un thème important. En Suisse, trop peu de jeunes choisissent un métier scientifique ou technique; le gouvernement a même fait faire une étude analysant les causes et faisant des recherches pour trouver des solutions.

Frank Spreer: Nous avons le même problème en Allemagne; les jeunes techniciens manquent. S'y ajoute un fort mouvement anti-technique, d'autres l'appellent peut-être mouvement écologiste. On veut nous faire croire que nous n'avons pas du tout besoin de toute cette camelote de technique. Mais quand je veux prendre le train, j'ai besoin de voies, d'une indication raisonnable et de tout ce qui va avec. Les idéologues écologistes disent: Mon Dieu, pas chez moi. Le parc éolien est aussi controversé, personne ne veut avoir les pylônes, mais du courant, tout le monde en veut. L'Allemagne veut sortir de l'énergie nucléaire, mais partout autour de nous, les pays planifient la construction de nouvelles centrales nucléaires, en Pologne, en France, en République tchèque et dans d'autres pays. Ils n'ont pas d'autre choix, c'est ce que nous dit le bon sens technique. Mais quand l'idéologie se superpose à la politique...

Stuttgart 21 est pour moi le meilleur exemple: la planification du projet s'est étendue sur 15 années. Trois, quatre bureaux d'ingénieurs ont proposé des solutions pour savoir comment on pourrait le faire et quand cela pourrait commencer, et tous se voient du coup confrontés au reproche d'être achetés par le Land Bade-Wurtemberg. Qu'est-ce que ça signifie? Ainsi je ne fais qu'inciter les gens à monter aux barricades. Quand je commence à manquer d'arguments, que je n'ai en fait jamais eus, je fais semblant d'être intéressé à la démocratie, mais en réalité je ne laisse valoir que ma propre opinion et je m'élanche sur tout ce que j'ai déclaré être le mal du monde.

J'anime dans une école libre, qui a été fondée à l'initiative des parents, tous les quinze jours une journée sur l'environnement et la technique. Je n'ai pas de prétention ultra scientifique. Il me semble plus important de considérer de plus près la relation entre l'environnement et la technique et d'intéresser les enfants à ce sujet-là, de les sensibiliser. Lorsqu'il y a eu cette catastrophe au Japon, je l'ai étudiée deux jours plus tard avec les enfants. Quand on creuse les causes et qu'on se demande comment un tel incident peut se produire, quels sont les effets, pourquoi est-ce qu'il y a cet effet, on enlève à une telle catastrophe le surnaturel et l'on commence à s'en occuper de manière objective; voilà l'intention de notre travail: les élèves doivent se procurer du savoir objectif avant de se former une opinion, et pour atteindre cela, il faut déjà commencer avec les tout petits. Chez nous, Madame Marschner est responsable des tout petits.

Comment faites-vous cela, Madame?

Manuela Marschner: Ce qui est important est d'intéresser les enfants à tout ce qui nous entoure. Dans le groupe préscolaire, je commence souvent par la question de l'air, avec une bouteille. Les enfants pensent qu'il n'y a rien dedans après avoir versé le liquide. Ils sont d'autant plus étonnés quand on leur montre qu'il y a quelque chose à l'intérieur, à savoir de l'air, qui gargouille sous l'eau si l'on tourne la bouteille.

Ou bien de simples expériences avec des aimants. Il y a des choses simples par lesquelles les enfants apprennent quelque chose sur la physique, plus lourd que ... ou plus léger que ... ou d'autre chose qu'ils peuvent essayer aussi par eux-mêmes. Nous parvenons très bien à susciter la curiosité des petits enfants. Une fois par mois, je vais au jardin d'enfants ou dans d'autres organisations municipales et je fais de tels projets avec des enfants d'âge préscolaire. Les collègues sont très heureux de pouvoir collaborer avec nous parce qu'ils n'arrivent pas à le faire seuls avec tant d'enfants.

Récemment, nous avons eu un projet «Energie non-conformiste, kilowatt». Ici, les enfants devraient avant tout comprendre: Qu'est-ce que l'énergie, où est l'énergie autour de nous? Ils devraient découvrir de l'énergie dans maintes choses, également à travers des expériences qu'ils ont pu partiellement développer eux-mêmes. Quant à moi, je suis éducatrice qualifiée pour les travaux pratiques et les sports. En tant que non-scientifique, j'apprends par ces projets à comprendre ce que je savais peut-être déjà sans l'avoir vraiment intériorisé.

Lorsque nous amenons les enfants ici dans la mine de lignite et leur apprenons comment le charbon s'est formé et comment l'électricité est produite à base de charbon, les enfants apprennent des choses dont le citoyen ordinaire ne se rend souvent pas vraiment compte.

Cela donne un autre rapport avec la réalité.

Manuela Marschner: Mais cela ne doit pas se limiter aux sciences. Nous avons maintenant un nouveau projet qui s'appelle «Zeitenspringer» (parcourir le temps). Là, nous suivons un peu la piste de l'histoire. Un thème était «Les trésors artistiques de Weisswasser». Il semble prétentieux, mais nous avons constaté que les enfants passent là devant un tas de choses dont ils ne savent plus rien, et qu'ils ne s'identifient plus à leur ville.

Nous avons environ 53 monuments dont nous avons sélectionné une vingtaine, et nous nous sommes posés les questions suivantes: Qui l'a fait, pourquoi l'a-t-on fait, comment était-ce à l'époque, correspond-il à l'idée originale tel qu'il est aujourd'hui? Par exemple, la fontaine des souffleurs de verre à la gare, elle était totalement différente jadis. Nous avons photographié des parties d'objets que les enfants devaient trouver et ils devaient bien ouvrir les yeux pour les découvrir. Ils doivent s'intéresser un peu plus à leur ville. Au début, les grandes filles de mon groupe créatif, de la 5^e à la 8^e classe, ont dit en fronçant les sourcils: Eh bien, l'histoire, mmh, des monuments. Mais elles se sont prises au jeu et ont parlé avec des témoins qui étaient sur place quand le monument a été construit, et Monsieur Becker, notre responsable de la protection des monuments historiques, a pu raconter énormément de choses. Un véritable intérêt était sous-jacent, il faut seulement le réveiller.

Oui, il est très important que les enfants puissent établir un lien avec leur patrie. Il y en a beaucoup qui planent dans les nuages entre Internet et les histoires imaginaires, et qui ont perdu le sens des réalités.

Frank Spreer: Dans les villages, c'est encore en partie un peu différent. Autrefois on nous disait: C'est l'église, un petit bistrot, l'école et les sapeurs-pompiers qui font un vrai village. Eh bien, depuis longtemps, les bistrotts n'existent plus, les écoles – tellement importantes comme centre du village – sont également fermées maintenant, et les églises sont vides. Le plus important c'est les sapeurs-pompiers, les pompiers volontaires, s'ils n'existaient plus, certains villages seraient à plaindre. C'est eux qui organisent pas mal de choses.

J'ai entendu dire que, dans les écoles de l'Allemagne de l'Est, on s'est remis à faire un enseignement solide.

Frank Spreer: C'est ça, depuis un bon moment. Mais il y en a beaucoup qui sont désorientés. Le système de l'Ouest nous a été imposé. Dresde a été annexé par le Bade-

Wurtemberg ou par la Bavière ou bien par tous les deux.

Nous sommes quatre frères, dont deux géomètres, un instituteur, et moi, j'ai fait mon apprentissage dans une centrale électrique. Lorsque je m'entretiens avec eux, j'ai l'impression que la génération des professeurs formée en RDA est toujours extrêmement désorientée, aujourd'hui encore, une vingtaine d'années plus tard.

Pourtant l'Ouest pourrait apprendre bien des choses de cette génération.

Manuela Marschner: Dans notre organisation, nous avons des groupes de travail sur la technique des automobiles, sur la construction de maquette de bateaux, sur l'électronique, sur la technique informatique – c'est-à-dire apprendre à tout démonter et remonter – des cours informatiques pour adultes, des cours de dessin et de peinture – il y a là depuis plus de vingt ans un échange intense avec la Pologne. Depuis 2004, j'anime un groupe créatif, on y crée quelque chose pour l'association, à Pâques, à Noël, et lors d'autres festivités. Nous faisons de la poterie et nous créons des objets en céramique. Mais nous tendons de plus en plus à tourner le dos au bricolage et à faire des travaux pratiques.

Quand les mines de charbon ont été épuisées, Vattenfall nous a abordés: Nous voulons reboiser, et il nous faut tant de nichoirs pour les étourneaux, tant pour les mésanges et tant pour d'autres volatiles et leurs couvains. Ensuite, nous avons construit les nichoirs, avec les jeunes scientifiques. Nous les avons placés dehors et avons observé s'il y a déjà des traces. Nous avons tout noté et avons élaboré des cartes de tous les buissons, arbustes et arbres, et nous avons vérifié quels animaux se sont réimplantés.

Sur notre terrain, nous sommes en train de construire une réserve pour lièvres qui permette aux enfants d'avoir davantage de contact avec les animaux. L'année dernière, nous avons restauré les jardins et nous avons aménagé un jardin d'herbes aromatiques, avec les enfants. Il faut soigner le biotope. Nous collectons l'eau pluviale sur nos bâtiments, et la reconstruction de la citerne a abouti au projet «Le circuit de l'eau». Nous invitons aussi des écoles. Il faut que les enfants puissent y faire quelque chose par leur propre initiative: congeler, décongeler, évaporer, condenser, manipuler des becs Bunsen anciens, découvrir ce qu'est le «point de congélation, ce qu'est le «point d'ébullition», alors ils comprennent. Si nous restaurons quelque chose sur le terrain, nous veillons toujours à pouvoir en faire une offre. Quant à l'électricité solaire, nous voulons aussi développer une offre. Et ainsi il y a toujours du nouveau qui s'ajoute. En été nous faisons également des propositions pour les vacances.

Les jeunes ont besoin de tâches, de véritables tâches, et il faut y réfléchir pour organiser la vie en commun, afin que nous ne perdions pas une grande partie des jeunes dans une industrie de «party» qui ne connaît que l'alcool et la drogue; un travail comme le vôtre nous donne des idées précieuses. Vous avez ici un magnifique terrain. Comment financez-vous cet ensemble?

Frank Spreer: Nous n'avons rien à payer pour le bâtiment et le terrain, c'est la ville qui nous les met à disposition. Nous ne payons aucun bail ni loyer. Pour les coûts fixes tels que le courant, l'eau et l'entretien, nous devons nous engager nous-mêmes. Il faut que nous travaillions pour ces frais. L'association est d'utilité publique, une association dûment déclarée. Quelques activités sont promues par la Fondation Veolia, certains projets sont financés par la Deutsche Umweltstiftung (Fondation allemande pour l'Environnement). Il y a un peu d'argent qui rentre grâce aux loyers encaissés pour une partie des bâtiments loués et pour la colonie des bungalows située sur le terrain. La récolte de fonds est un projet de longue haleine, car tout projet a besoin d'être calculé individuellement.

Merci bien de l'aperçu de votre travail impressionnant et bonne continuation.

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch
Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs/ 108.– euros

ISSN 1662 – 4599

© 2012 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

Matthias Schlubeck – un exemple de courage de vie

Le concert avec l'organiste Ludger Janning et le célèbre panflûtiste Matthias Schlubeck à l'église protestante d'Aadorf TG

par Urs Knoblauch, journaliste culturel, Fruthwilen TG



Matthias Schlubeck (photo mad)

En l'église protestante d'Aadorf, le public a pu être témoin d'un concert impressionnant avec le flûtiste de Pan Matthias Schlubeck et l'organiste Ludger Janning. Déjà il y a 10 ans, ils avaient été ici en tant qu'invités. Dans la merveilleuse harmonie de la flûte de Pan et de l'accompagnement de piano ou d'orgue, le monde s'est ouvert au public enthousiaste. Dans ce programme varié et exigeant, la flûte de Pan s'est avérée magnifique comme instrument de concert classique par la virtuosité de Matthias Schlubeck. La flûte de Pan est l'un des plus anciens instruments du monde et on la trouve dans les formes, tailles et matériaux les plus divers. Elle a un lien fort avec les traditions de la musique folklorique dans les différents pays. En Roumanie et en Amérique latine, il existe une culture riche en musique pour la flûte de Pan.

L'organiste et pianiste Ludger Janning (1965) de Dortmund a étudié la musique d'Eglise dans les domaines de l'orgue, du piano et du hautbois et il est chargé de cours et a beaucoup de succès dans la musique d'Eglise. De sa coopération de longue date avec Matthias Schlubeck, résulte également des supports sonores.

Développer du courage et de la confiance en ses propres forces

Matthias Schlubeck, né en 1973 à Wuppertal, est actuellement l'un des joueurs de flûte de Pan les plus respectés et les meilleurs en Europe. Il s'est fait également un nom dans le monde entier avec ses concerts dans le domaine de l'interprétation des oeuvres classiques. Matthias Schlubeck a un handicap physique: Il est né sans avant-bras, ni mains, ni pieds. Son rayonnement humain et positif, sa musique et son comportement naturel sont si impressionnants qu'on ne remarque à peine son handicap. Avec son courage de vie admirable, sa joie d'apprendre et de découvrir, il est arrivé à acquérir des choses incroyables. Il est un symbole pour notre temps, où cette force vitale sera très demandée. Dès son jeune âge, il a réalisé des choses exemplaires et a développé des capacités excellentes. Comme enfant, il a appris de ses parents et de ses enseignants que les choses et les tâches nouvelles ne doivent jamais être considérées impossibles dès le début. Avec la confiance dans ses propres forces et en ses proches, ainsi qu'avec la capacité d'évaluer les nouvelles situations de manière réaliste et de trouver son propre chemin, s'est développées également la capacité de prise de décision et d'action en interaction humaine. Les parents ont réalisé très tôt que leur fils éveillé pourrait bien compenser son handicap et ils ne voulaient dans aucun cas l'envoyer à une école pour personnes handicapées. L'intégration naturelle en école ordinaire est heureusement aujourd'hui largement répandue et dans de nombreux cas, ces enfants se développent très bien sous une direction compétente.

La flûte de Pan a évolué en un instrument de concert

Avec cette conception de vie, de nombreuses voies sensées se sont offertes pour le développement de Matthias Schlubeck en tant qu'enfant et adolescent. Une grande chance pour lui étaient ses parents bienveillants et réalistes et un couple d'enseignants de flûte de Pan qui ont rendu possible, de manière sensible, l'encouragement précoce du jeune musicien pour cette instrument en bois traditionnel.

Matthias Schlubeck a terminé ses études au conservatoire de Wuppertal, en «pédagogie instrumentale» et «examen de concert» avec de très bonnes notes et il est le premier musicien en Allemagne qui ait obtenu le «Bachelor of Music» en flûte de Pan. Il enseigne depuis 2010 la flûte de Pan comme matière principale à l'Institut de musique de l'Université d'Osnabrück.

Comme enfant, Matthias Schlubeck a également réussi avec le grand soutien de ses parents, à combiner le sport de compétition et la musique. Déjà tôt, il a commencé à nager comme sport de réhabilitation dans l'association sportive pour handicapés et il a gagné plus tard, à plusieurs reprises, des compétitions de natation internationales et a remporté des médailles d'or également comme champion paralympique. Ces compétitions impressionnantes vont bientôt avoir lieu de nouveau à Londres.

Matthias Schlubeck a élargi son activité de concertiste depuis son premier concert en 1990. Dans ses plus que 1000 concerts qui ont eu lieu en Europe, en Amérique du Sud et aux Etats-Unis, il a développé de nouvelles combinaisons orchestrales avec harpe, orgue, piano et orchestres entiers dans des grandes salles de concert à travers le monde. Depuis 2008, il enseigne également à sa propre académie de musique «Alte Mühle Bellersen» dans un magnifique environnement, avec des chambres d'hôtes, et où ont lieu également des cours de musique, des séminaires, des manifestations et des concerts. (www-musikakademie-bellersen.de ou www.schlubeck.com). Les cours de Matthias Schlubeck sont très fréquentés. Pour les enfants, il s'engage également en faveur de flûtes de Pan adaptées et un enseignement de bonne qualité. Assister à un concert, ou avoir le plaisir d'écouter un CD (par exemple, «La flûte de Pan magique» de W. A. Mozart avec Matthias Schlubeck et la «Rumänische Staatsphilharmonie Transsylvanien») sera pour tous une grande expérience, un encouragement, un symbole et un exemple de courage de vie.

Horizons et débats: Quand on s'occupe un peu de vos oeuvres et activités musicales et sportives remarquables et de votre biographie, on est très impressionné par votre courage de vie exemplaire, de votre esprit pionnier, de votre activisme et de votre développement dans l'ensemble. Au fait, comment cela a commencé, M. Schlubeck, avec vos parents, quels ont été les premiers pas?

Matthias Schlubeck: Mes parents ont joué un rôle majeur. Ils m'ont encouragé et en même temps, ils m'ont laissé faire, c'est-à-dire, ils m'ont donc laissé la possibilité d'expérimenter et de tester mes limites sans dire: «Cela ne va pas!» Ceci est certainement très important, surtout quand on a un certain handicap. Il faut bien sûr aussi un certain activisme. Je pense que l'attrait de l'aventure meurt rapidement si il est toujours restreint et si les idées ne sont pas soutenues. Pour cette raison, il a été important que je'ai pu faire des expériences dans divers domaines, non seulement dans celui de la musique. Dès mon enfance, on m'a laissé jouer dehors avec les autres enfants, grimper aux arbres, mes parents avaient parfois certainement peur, mais ils m'ont laissé faire. Donc je pense, qu'il est très important de voir soi-même quel chemin on peut aller et quels chemins on peut ouvrir soi-même là où d'autres pensent peut-être «qu'il faut juste le faire de telle et de telle manière». J'ai dû chercher dès le début différentes voies et cela concerne divers domaines de la vie, bien sûr également la musique.

J'ai remarqué que l'atmosphère dans votre enfance n'était pas de dire tout de suite: «C'est impossible», mais il y avait une sincérité et un plaisir de découvrir d'essayer et de développer soi-même. Les parents étaient apparemment pleins de sollicitude et en même temps réalistes et encourageants. Ainsi vous avez pu découvrir la flûte de Pan. Les parents se plient souvent en quatre, sont trop soucieux et barrent des chemins qui seraient précieux

pour le développement de l'enfant. C'est évident que vos professeurs ont joué un rôle important; c'était un couple de professeurs qui était très important pour vous.

C'est ainsi que je suis allé à l'âge de quatre ans à l'école de musique, une succursale de l'école de musique de Wuppertal, qui était dirigée par ce couple de professeurs qui y enseignait aussi. J'y ai commencé mon éducation musicale précoce et j'ai participé tout naturellement à tous les cours qui ont été offerts pendant six ans. C'est l'âge, où l'on commence la flûte à bec qui est le standard pour l'éducation musicale précoce. Mais pour moi, ce n'était pas possible de jouer la flûte à bec. Il fallait de la sincérité pour la recherche d'un instrument pour moi. C'était très important. Ce couple de professeurs avait une grande collection privée d'instruments de musique avec des instruments de divers peuples, c'est-à-dire des instruments folkloriques du monde entier. Sans cesse je retournais dans cette collection avec mes parents et j'essayais toutes sortes d'instruments. Avec la flûte de Pan j'ai obtenu immédiatement un ton. C'était une petite flûte de Pan de la Nouvelle-Guinée avec trois tuyaux et cela fut le début. Auparavant, j'avais aussi essayé des instruments de percussion, mais je les ai vite abandonnés. Ce n'était pas facile avec la flûte de Pan, mais au long des cours avec *Erich zur Eck* j'ai trouvé du plaisir. En ce temps-là, il n'y avait pas d'informations concernant les flûtes de Pan, il n'y avait pas d'instruments et pas non plus de documentations. C'était très dur dès le début, mais par le grand engagement du couple de professeurs et des parents nous avons réussi au long des années. Le professeur était toujours quelques leçons en avance pour m'enseigner ensuite; plus tard il devait prendre la flûte à bec. Voilà, c'était le début.

C'est très impressionnant. Plus tard, vous avez eu des différents panflûtistes internationalement célèbres comme professeurs. Comment avez-vous trouvé votre propre chemin de la musique classique ou – comme ici – cette collaboration avec l'orgue?

J'ai grandi avec la musique classique. Ma mère jouait de la musique classique avec son violon, nous faisions régulièrement nos quatuors à cordes et nos concerts à domicile. Mon enseignement musical était également orienté vers la musique classique et baroque. J'ai grandi donc dès le premier moment avec cette musique et je ne suis absolument pas venu par la voie traditionnelle de la flûte de Pan. Cela était certainement un avantage, car ainsi, on n'est pas déterminé dès le début au genre traditionnel de la flûte de Pan. Donc, j'ai pu trouver mon chemin, et moi, je n'étais pas le seul qui faisait de la musique classique. Mais il s'agit quand même d'une longue évolution, qui a commencé 30 ou 40 ans auparavant, et je trouve passionnant de jouer l'un des instruments les plus anciens, mais qui est très jeune dans la

musique classique. Il n'y a aucune œuvre originale pour flûte de Pan en musique classique, cela est vrai aussi pour la littérature et la technique, dans ces domaines, on peut découvrir de nouvelles choses. Et plus généralement, on a des possibilités incroyablement nombreuses dans tous les domaines de la musique avec la flûte de Pan. C'est un instrument passionnant.

Votre musique est émotionnellement forte en expression, directe et relie les peuples. Par la diversité des origines culturelles de l'instrument et par le respect envers d'autres cultures, votre musique touche l'humanité et apporte une contribution à la paix, surtout dans nos temps de guerre et d'injustice.

Oui, je pense que la musique relie généralement les peuples, je me réfère non seulement à la flûte de Pan. Le type de flûte de Pan et la façon dont elle est interprétée ici en Suisse viennent traditionnellement de Roumanie, pays très lié à la musique. Je trouve intéressant de mettre la musique et cet instrument dans un contexte culturel différent. Ce qui est certainement une grande force de la flûte de Pan, c'est qu'elle peut s'adresser directement aux gens, car elle ressemble au chant et les tons produits sont très francs. C'est probablement aussi la raison pour laquelle elle plaît aux gens de toutes les cultures et pour laquelle elle a également un grand succès en musique populaire ici, en Europe de l'Ouest, comme par exemple avec les airs de berger et les liens latino-américains. On doit profiter des points forts de la flûte de Pan, et souvent, il y a de nouvelles possibilités et interprétations qui s'ouvrent pour l'enseignement scolaire.

Que voudriez-vous conseiller aux enfants et aux jeunes à notre époque? Comment peuvent-ils développer le courage de vie, l'esprit d'apprentissage et de recherche nécessaires que vous incarnez? «Croire à la réalisation de quelque chose qui était auparavant inconcevable» et apporter une contribution pour le bien de l'humanité, c'est ce sens dans la vie ainsi que le courage de vie que l'on doit développer. Cela est décisif à notre époque.

Je pense qu'il est très important de chercher ses points forts et d'en prendre conscience. Ainsi, on peut trouver peut-être une voie professionnelle. Je pense que beaucoup de chemins possibles sont trop fortement déterminés et donc, beaucoup de perspectives se perdent. J'ai eu la chance d'avoir eu beaucoup de soutien. Ce n'est pas évident. J'exerce cette profession depuis un temps relativement long et je ressens toujours beaucoup de joie. C'est un privilège de pouvoir travailler dans ce domaine.

Monsieur Schlubeck, nous vous remercions cordialement de cette interview.

Die ZauberPANflöte
WOLFGANG AMADEUS MOZART (1756-1791)
 Konzert in D-Dur (KV 314) • Konzert in G-Dur (KV 313)
 Arien / Duette aus "Die Zauberflöte" und "Don Giovanni"
Matthias Schlubeck, Panflöte
 Dorina Mangra, Violine
 Sandu Moldovan, Fagott
Horst-Hans Bäcker, Dirigent
 Rumänische Staatsphilharmonie Transsylvanien

Vous trouverez de plus amples informations sur le site de Matthias Schlubeck: www.schlubeck.com